

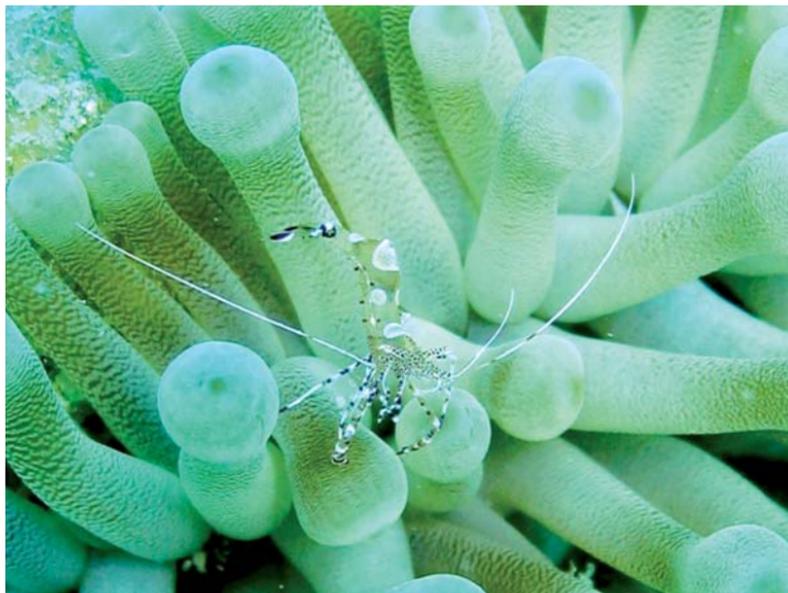
---

# Comité consultatif de la Réserve naturelle nationale de Saint-Martin

---

20 décembre 2013

Préfecture de Saint-Martin



**RAPPORT D'ACTIVITÉS INTERMÉDIAIRE AU 20 DÉCEMBRE 2013**



# Sommaire ■ ■ ■

3	Présentation de la RNN
11	Rapport d'activités intermédiaire 2013
15	Compte-rendu du comité consultatif du 26 avril 2013
20	Rapport d'activités au 20 décembre 2013
48	Revue de presse
53	Rapport financier au 20 décembre 2013



Réserve Naturelle Nationale  
de Saint-Martin

# Présentation de la RNN ■ ■ ■



## Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

**Localisation :** île de Saint-Martin

Collectivité de Saint-Martin

**Surface totale 3.060 hectares, dont :**

Terrestre : 153 ha

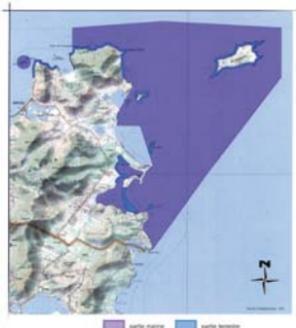
Marine : 2.907ha

**Type de protection :** Réserve Naturelle Nationale

**Catégorie UICN :** IV

**Texte de création :** décret ministériel n°98-802 du 3 septembre 1998

# Présentation de la RNN



## Description

### 3 écosystèmes marins et côtiers juxtaposés

- Espaces lacustres et mangroves,
- Herbiers de phanérogames marines et récifs coralliens,
- Espaces littoraux (plages, falaises, îlets, végétation de bord de mer)

### 4 grandes unités écologiques

- Les formations xérophytiques des côtes et falaises,
- Les récifs coralliens,
- La mangrove,
- Les herbiers de phanérogames marines



## Biodiversité

### Principaux habitats, faune et flore remarquables

Les formations xérophytiques sont très caractéristiques des conditions pédo-climatiques de l'île de Saint-Martin, ce qui explique leur importance. L'île subit un climat sec, et les épiphytes et les plantes grasses dominent sur la région littorale au vent. Cette couverture végétale contient diverses espèces de Croton (Ti-Baume), de Lantana (Mille-Fleurs ou Ti-Baume jaune), de cactus, des frangipaniers blancs ainsi que quelques essences arborescentes telles qu'acacias et gommiers.

La mangrove, typique de la zone intertropicale, est un écosystème particulier se développant dans la zone intertidale. Elle est composée d'essences ligneuses halophytes dominées par le palétuvier rouge *Rhizophora mangle*. Elle sert de zones de nurseries pour de nombreuses espèces (poissons, crustacés...) qui s'y reproduisent et vivent à l'état adulte dans d'autres milieux. Autrefois plus abondante, elle n'occupe qu'un territoire très restreint aux abords de l'Étang aux poissons et des salines d'Orient.



# Présentation de la RNN



Les herbiers sous-marins sont composés de phanérogames marines formant des prairies où prédomine l'herbe à tortue *Thalassia testudinum*. On les rencontre sur les formations sableuses proches du littoral.

Elles forment de grandes étendues servant de zones de nurseries et de frayères pour de nombreuses espèces aquatiques (poissons, mollusques, crustacés, tortues...).



Les formations coralliennes de récifs construits de l'île de Saint-Martin se retrouvent uniquement dans le périmètre de la Réserve Naturelle sur la côte Nord-Est à Est entre Eastern Point et Babit Point. Ces récifs coralliens ont d'ailleurs constitué l'un des facteurs primordiaux pour la délimitation de la Réserve, d'où l'importance de la protection de ces milieux. On note également des formations coralliennes non bioconstruites sur les formations rocheuses en continuité avec les falaises et versants terrestres. Leur extension en mer est très limitée (3 à 5 mètres de profondeur) et elles sont vite remplacées par les herbiers sous-marins.



Quatre espèces de cactus sont présentes dont l'une figure sur la liste régionale des espèces à protéger par arrêté ministériel, *Melocactus intortus* ou Tête à l'anglais ; sa densité est particulièrement élevée en deux stations. Les trois autres sont *Mamillaria nivosa*, *Opuntia triacantha* et *Cephalocereus nobilis*.

Quatre espèces de palétoyeurs, la plupart des espèces de phanérogames marines, coraux, gorgones, mollusques, crustacés, reptiles marins, oiseaux de mer et oiseaux des zones humides du littoral sont protégées par diverses conventions et notamment au niveau international par la Convention de Carthagène.

## L'avifaune

85 espèces d'oiseaux inféodés aux étangs et 6 espèces d'oiseaux marins, dont :

- Balbusard pêcheur, *Pandion haliaetus*
- Colombe à queue noire, *Columbina passerina*
- Frégate superbe, *Fregata magnificens*
- Grande Aigrette, *Ardea alba*
- Héron Garde-bœufs, *Bubulcus ibis*
- Mouette atricille, *Larus atricilla*
- Paruline jaune, *Dendroica petechia*
- Pélican brun, *Pelecanus occidentalis*
- Pluvier à collier interrompu, *Charadrius alexandrinus*
- Pluvier de Wilson, *Charadrius wilsonia*
- Sucrier à ventre jaune, *Coereba flaveola*

Saint-Martin constitue une zone de passage et d'hivernage privilégiée pour les limicoles et les anatidés. Saint-Martin possède effectivement une topographie favorable à l'accueil d'oiseaux, grâce à la présence de nombreux étangs répartis sur l'ensemble de l'île. Tous les étangs sont protégés par un arrêté préfectoral de protection de biotope, 14 appartiennent au Conservatoire du Littoral et sont gérés par la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin.





# Présentation de la RNN

## Les tortues

Les sites de la Réserve Naturelle sont des lieux de ponte pour des tortues marines, comme la tortue luth, *Dermochelys coriacea*, la tortue imbriquée, *Eretmochelys imbricata* ou la tortue verte, *Chelonia mydas*.



## Les mammifères marins

Dauphin commun, *Delphinus delphis*  
Dauphin tacheté pantropical, *Stenella attenuata*  
Dauphin tacheté de l'Atlantique, *Stenella frontalis*  
Dauphin à long bec, *Stenella longirostris*  
Grand dauphin, *Tursiops truncatus*  
Globicéphale tropical, *Globicephala macrorhynchus*  
Orque, *Orcinus Orca*  
Mégaptère, *Megaptera novaeangliae*  
Cachalot, *Physeter macrocephalus*

La Réserve naturelle fait partie intégrante du sanctuaire Agoa pour les mammifères marins dans les Antilles françaises.





## Gestion

### Statut de l'organisme de gestion

Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

**Président :** Harvé VIOTTY

**Conservateur:** Nicolas MASLACH

### Coordonnées

Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

Antenne du Conservatoire du Littoral

Résidence les Acacias

Anse Marcel

97150 SAINT-MARTIN

Tél : 05 90 29 09 72

Fax : 05 90 29 09 74

[www.reservenaturelle-saint-martin.com](http://www.reservenaturelle-saint-martin.com)

[direction@rmsm.org](mailto:direction@rmsm.org)

### Moyens logistiques

3 véhicules 4x4, 2 bateaux, appareils photos, caméra, équipement informatique...

## Réglementation

**Art. 5.** - Il est interdit d'introduire à l'intérieur de la réserve des animaux, quel que soit leur état de développement, sauf autorisation délivrée par le préfet, après consultation du Conseil national de la protection de la nature et à l'exception de ceux qui participent à des missions de police, de recherche ou de sauvetage.

Il est interdit, sous réserve de l'exercice de la pêche dans les conditions fixées par l'article 9 du présent décret, et sous réserve d'autorisations délivrées à des fins scientifiques ou d'entretien de la réserve par le préfet, après avis du comité consultatif :

De porter atteinte aux animaux d'espèce non domestique ainsi qu'à leurs oeufs, couvées, portées, ou nids, ou de les emporter hors de la réserve ;

De troubler ou de déranger les animaux.

**Art. 6.** - Il est interdit :

1° D'introduire dans la réserve tous végétaux, sauf autorisation délivrée par le préfet, après consultation du Conseil national de la protection de la nature ;

2° Sous réserve d'autorisations délivrées à des fins scientifiques ou d'entretien de la réserve par le préfet, après avis du comité consultatif, de porter atteinte aux végétaux ou de les emporter en dehors de la réserve.

**Art. 7.** - Le préfet peut prendre, après avis du comité consultatif, toutes mesures en vue d'assurer la conservation d'espèces animales ou végétales dans la réserve ou la limitation d'animaux ou de végétaux surabondants dans la réserve.

**Art. 8.** - L'exercice de la chasse est interdit sur toute l'étendue de la réserve.

**Art. 9.** - La pêche à la ligne, au filet, à la nasse, la chasse sous-marine au fusil ou tout autre instrument similaire, le ramassage d'animaux vivants ou morts sont interdits dans l'espace maritime de la réserve. Toutefois, la pêche des appâts à l'épervier, d'une part, et l'usage des types de sennes ciblant des espèces pélagiques de petite taille sans contact du filet avec le fond, d'autre part, peuvent être autorisés dans des conditions déterminées par arrêté cosigné par le préfet et par le délégué du Gouvernement pour la coordination de l'action de l'État en mer, après avis du comité consultatif. Dans l'espace lacustre, la pêche est réglementée par le préfet, après avis du comité consultatif.

**Art. 10.** - Les activités agricoles, pastorales et forestières sont interdites, sauf le pâturage traditionnel au piquet, qui est réglementé par le préfet, après avis du comité consultatif.



**Art. 11. - Il est interdit :**

- 1° D'abandonner ou de déposer tout produit de nature à nuire à la qualité de l'eau, de l'air, du sol ou du site ou à l'intégrité de la faune et de la flore ;
- 2° D'abandonner ou de déposer des débris de quelque nature que ce soit ;
- 3° De troubler la tranquillité des lieux par toute perturbation sonore, sous réserve de l'exercice des activités autorisées par le présent décret ;
- 4° De camper sous une tente, dans un véhicule ou tout autre abri. Toutefois, le préfet peut autoriser et réglementer le bivouac ;
- 5° De porter atteinte au milieu naturel en faisant du feu en dehors des installations prévues à cet effet ou en faisant des inscriptions autres que celles nécessaires à l'information du public ou à la gestion de la réserve ;
- 6° De pratiquer le ski nautique ainsi que le scooter des mers sur toute l'étendue de la réserve.

**Art. 12. -** Les travaux publics ou privés sont interdits, sous réserve des dispositions de l'article L. 242-9 du code rural. En particulier, le ministre chargé de la protection de la nature pourra autoriser en tant que de besoin les travaux rendus nécessaires par le rejet en mer d'effluents assainis, après avis du Conseil national de la protection de la nature. Les travaux nécessités par l'entretien de la réserve ou la sécurité de la navigation peuvent être autorisés par le préfet et par le délégué du Gouvernement pour la coordination de l'action de l'État en mer, dans leurs domaines de compétence respectifs, après avis du comité consultatif, sous réserve de l'application de l'article R. 242-22 du code rural.

**Art. 13. -** La collecte des minéraux, des fossiles et vestiges archéologiques est interdite, sauf autorisation délivrée à des fins scientifiques par le préfet, après avis du comité consultatif, et conformément à la réglementation en vigueur pour les fouilles archéologiques.

**Art. 14. -** Toute activité de recherche ou d'exploitation minière, en particulier l'extraction de sable, est interdite dans la réserve.

**Art. 15. -** Toute activité industrielle ou commerciale est interdite. Seules peuvent être autorisées par le préfet, après avis du comité consultatif, les activités commerciales liées à la gestion et à l'animation de la réserve naturelle compatibles avec les objectifs du plan de gestion.

**Art. 16. -** Sur la partie marine, la circulation des personnes ainsi que la navigation et le mouillage des engins et des embarcations sont réglementés par arrêté conjoint du préfet et du délégué du Gouvernement pour la coordination de l'action de l'État en mer, après avis du comité consultatif. Ces dispositions ne sont pas applicables aux embarcations utilisées pour des missions, de police, de sauvetage, de maintenance ou de signalisation maritime et pour la gestion de la réserve.

**Art. 17. -** La circulation des véhicules à moteur sur la partie terrestre est limitée aux voies ouvertes à la circulation publique. Toutefois cette interdiction n'est pas applicable :  
1° Aux véhicules utilisés pour l'entretien et la surveillance de la réserve ;  
2° A ceux des services publics ;  
3° A ceux utilisés lors d'opération de police, de secours ou de sauvetage.

**Art. 18. -** La circulation des personnes peut être réglementée par le préfet, après avis du comité consultatif, sur les parties terrestres et lacustres de la réserve.

**Art. 19. -** Les activités sportives ou touristiques sont réglementées conjointement par le préfet et les autorités compétentes, après avis du comité consultatif, en conformité avec les objectifs du plan de gestion de la réserve.

**Art. 20. -** Il est interdit aux aéronefs motorisés de survoler la réserve naturelle à une hauteur de sol inférieure à 300 mètres. Cette disposition n'est pas applicable aux aéronefs d'État en nécessité de service ni aux opérations de police, de sauvetage ou de gestion de la réserve naturelle, ainsi qu'aux aéronefs au décollage ou à l'atterrissage sur les aérodromes proches ou effectuant les manœuvres s'y rattachant.

**Art. 21. -** L'utilisation à des fins publicitaires de toute expression évoquant directement ou indirectement la réserve est soumise à autorisation délivrée par le préfet de Guadeloupe, après avis du comité consultatif. Les activités professionnelles touchant à la photographie, la cinématographie, l'enregistrement du son, la radiophonie et la télévision peuvent être réglementées par le préfet, après avis du comité consultatif.

**Art. 22. -** Les dispositions du présent décret ne peuvent avoir pour effet de limiter les activités militaires, et particulièrement la circulation et le stationnement des unités de la marine nationale, la sécurité des moyens militaires de défense ainsi que les activités liées à l'exécution de la politique militaire de défense.

**Art. 23. -** La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.



## Délimitation

Depuis le mois d'août 2008, la partie marine de la Réserve naturelle nationale (RNN) de Saint-Martin est clairement délimitée par huit bouées lumineuses, dans le périmètre desquelles la réglementation s'applique. Les plaisanciers sont ainsi avertis de leur entrée dans l'espace de la RNN, de jour et de nuit, grâce à un éclat lumineux toutes les quatre secondes.

Ces bouées portent la mention «Réserve», et sont numérotées de 1 à 8.

Bouée n° 1 : au large du Rocher Créole dans le canal d'Anguilla

Bouée n° 2 : à 500 mètres au Nord de la Pointe des Foussards.

Bouée n° 3 : à 500 mètres au Nord de la Basse Espagnole (Spanish Rock)

Bouée n° 4 : à 500 mètres de la pointe Nord-Est de Tintamare

Bouée n° 5 : à 500 mètres au Sud Est de Tintamare

Bouée n° 6 : entre Tintamare et Babit-Point (Marina d'Oyster Pond)

Bouée n° 7 : dans la Baie Orientale, en limite de zone de la RNN

Bouée n° 8 : dans la Baie de Cul-de-Sac

De Tintamare au Rocher Créole, les bouées délimitent ainsi une ligne d'environ 5 miles nautiques.

Dans la Baie Orientale, dont le littoral est exclu du territoire de la RNN, plusieurs petites bouées jaunes marquées du logo de la réserve délimitent le périmètre.



## Le personnel

### Direction Nicolas Maslach

Le conservateur de la RNN et représentant des sites du Conservatoire du littoral assure la direction générale et coordonne l'ensemble des projets. Il représente la Réserve et l'antenne saint-martinaise du Conservatoire auprès des instances locales et nationales.

### Pôle études scientifiques

Julien Chalfour, titulaire d'un DESS en développement local, aménagement du territoire et gestion intégrée des ressources naturelles en milieu tropical, il coordonne les programmes scientifiques et suit l'état de santé des écosystèmes protégés.



### Pôle coopération régionale et éducation Romain Renoux

Ce pôle anime les partenariats avec les gestionnaires d'espaces naturels protégés de la Caraïbe notamment dans le cadre de l'Agence des aires marines protégées, du CAR-SPAW et du sanctuaire Agoa.

### Pôle études et aménagements Béatrice Galdi

Chargée de mission pour le Conservatoire du littoral, elle coordonne les actions de protection et de mise en valeur des sites littoraux et des étangs.

### Police de la nature et logistique

Franck Roncuzzi - responsable du pôle : commissionnements faune / flore, circulation des véhicules terrestres à moteur, réserve naturelle terrestre, réserve naturelle marine et Conservatoire du littoral

Christophe Joe - garde : commissionnement Conservatoire du littoral

Steeve Rulliet - garde : commissionnements réserve naturelle terrestre, réserve naturelle marine, loi sur l'eau et Conservatoire du littoral

Daniel Lewis - garde

*Sur le terrain en permanence, les gardes de la RNN assurent une triple fonction. Ils participent activement à l'aménagement des espaces naturels en assurant la pose et l'entretien des mouillages ainsi que le suivi des chantiers d'aménagements. Ils participent aux relevés scientifiques. Assermentés, ils ont une mission de sensibilisation et de police de l'environnement.*



# Rapport d'activités intermédiaire 2013 ■ ■ ■

# Introduction

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin a été validé par arrêté préfectoral le 18 mars 2010 pour une période de 5 ans.

Rappelons que l'objectif principal retenu dans ce plan de gestion est **le maintien de la biodiversité et la préservation des différents écosystèmes marins et terrestres à Saint Martin**. Cet objectif peut paraître plutôt défensif, néanmoins la pression anthropique croissante, sur un espace réduit, oblige à considérer qu'obtenir le maintien de la qualité des milieux actuels constitue, en soi, un challenge particulièrement ambitieux pour Saint-Martin.

A partir de cet objectif principal, 7 objectifs à long terme ont été définis :

- 1) L'amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégées
- 2) La maîtrise des impacts anthropiques sur les espaces protégés
- 3) L'extension de la gestion de la réserve naturelle à de nouveaux espaces\*
- 4) La restauration des milieux ou populations dégradés
- 5) La communication et l'éducation environnementale
- 6) L'optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions
- 7) Le renforcement de l'intégration régionale

\* Ce troisième objectif est piloté par la Collectivité de Saint-Martin. La Réserve naturelle fournit à sa demande une expertise technique.

# Le bilan, 15 ans après

Créée en 1998, la Réserve naturelle de Saint-Martin souffle quinze bougies cette année. Conformément à son plan de gestion et aux objectifs qu'elle s'était fixée plus tôt cette année, la Réserve confirme et renforce ses compétences en matière de coopération régionale. Elle représente aujourd'hui le sanctuaire Agoa et continue de travailler sur les étangs et les sites du Conservatoire du littoral. Plus généralement, compte-tenu des conventions signées avec le CAR-SPAW et TeMeUm, de la situation géographique de l'île et des conditions d'accueil favorables, elle est devenue une plateforme – un «hub» – idéal pour traiter de toutes les problématiques environnementales de la région.

## De beaux projets

Dans le cadre de l'organisation de futures conventions et rencontres à Saint-Martin, la Réserve a proposé des projets novateurs à Saint-Martin, dont un programme de recherches scientifiques sur le requin citron et la réalisation d'habitats artificiels sous-marins sur son territoire. Ce dernier projet permettra d'étudier les étapes de la colonisation pour l'ensemble des espèces marines végétales et animales, conformément aux recommandations de l'International Coral Reef Initiative (ICRI) réunie au Belize en octobre 2013. Avec cette première expérience d'habitat artificiel, la Réserve souhaite créer des conditions d'accueil pour les poissons de récif herbivores, afin d'augmenter leurs stocks et répondre de manière écologique à la problématique du développement des algues au détriment des coraux. Un autre projet va consister à poser des balises Argos sur des baleines à bosses, en partenariat avec le CAR-Spaw, la Réserve naturelle de Saint-Barthélemy, l'association Megaptera, l'Éducation nationale, les entreprises de Saint-Martin et d'ailleurs... L'objectif est de sensibiliser à la présence de ces grands mammifères dans notre environnement, en s'appuyant sur une mission scientifique.



# Sommaire

## PAGE 15

Compte-rendu du comité consultatif du 26 avril 2013

## PAGE 20

L'amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégées

20 ➤ Agoa : une météo idéale pour de nombreuses observations

21 ➤ Les Îles du Nord très fréquentées par les mammifères marins

22 ➤ Ecole thématique: éponges de la Caraïbe

## PAGE 23

La maîtrise des impacts anthropiques sur les espaces protégés

23 ➤ Pinel : une démolition en faveur du public

24 ➤ La baie de Cul-de-Sac à l'honneur pendant le CRFA

25 ➤ Poisson-lion : un prédateur envahissant

26 ➤ Pinel : un hectare de forêt sèche part en fumée

26 ➤ Des toilettes sèches à Pinel

27 ➤ Destruction de ruines en vue

28 ➤ Les projets 2014 du Conservatoire

Sentier botanique à Babit Point

Beau projet à l'embouchure de l'étang aux Poissons

Observer les aigrettes

Parcours de santé

Mise en défens et revégétalisation à Grandes Cayes

29 ➤ Actions de police

## PAGE 31

La restauration des milieux ou populations dégradés

31 ➤ Pitié pour l'étang de Chevrisel!

31 ➤ Mouillages antivol à l'Îlet Pinel

32 ➤ Dératisation des îlets pour la reproduction des oiseaux

33 ➤ Objectif : restaurer la population de tortues marines

34 ➤ Nouvelle pollution du Grand Étang

33 ➤ Du côté de l'étang Guichard...

## PAGE 35

La communication et l'éducation environnementale

35 ➤ La police et la justice sur le terrain

35 ➤ Des panneaux à l'épreuve des UV

36 ➤ La Réserve, l'école buissonnière que l'on aime

36 ➤ Convention avec le Mont des Accords

37 ➤ La Réserve s'implique dans l'enseignement du tourisme

37 ➤ Une journée pour la migration des oiseaux

37 ➤ Agoa et la Réserve à la Fête de la science

## PAGE 38

L'optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions

38 ➤ Le choix de l'excellence

38 ➤ Un bel avenir pour Daniel Lewis

38 ➤ La Réserve déménage

39 ➤ Échange de bons procédés au Galion

39 ➤ Mouillages : il faut respecter les consignes

40 ➤ Pinel cartographié

## PAGE 41

Le renforcement de l'intégration régionale

41 ➤ Agoa représenté par la Réserve à Saint-Martin

41 ➤ Renforcement de la coopération régionale

42 ➤ 3 jours d'échange sur le tourisme durable et les aires protégées

43 ➤ Libérer les baleines des filets dérivants

43 ➤ La Caraïbe menacée par la montée des eaux

44 ➤ RNF : accueillir sans dénaturer

45 ➤ Échange de bonnes pratiques avec la Réunion

46 ➤ La Réserve suit les baleines en Martinique

46 ➤ Les gestionnaires d'AMP à Porquerolles

47 ➤ IMPAC 3 : un rendez-vous à ne pas manquer

47 ➤ La Réserve s'affiche à Corpus Christi

## PAGE 48

Revue de presse

49 ➤ Les oiseaux sont dans Zing

50 ➤ Bravo à Îles Caraïbes Magazine

51 ➤ La Réserve dans Discover...

52 ➤ ...Et dans Turquoise



# Compte-rendu du comité consultatif du 26 avril 2013

# Rapport d'Activité 2012

## Vendredi 26 Avril 2013 – Préfecture de St-Martin

### PV du comité consultatif du vendredi 26 avril 2013

**Petit rappel :** Un plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin a été validé pour une période de 5 ans par arrêté préfectoral le 18 mars 2010. Il définit et priorise les grands axes de gestion.

**Chiffres :** 2,5 millions de touristes par an sur Saint-Martin dont + de 400 000 qui circulent dans la Réserve/an.

**Pour assurer le maintien de la biodiversité et préserver les différents écosystèmes marins et terrestres de Saint-Martin, la Réserve Naturelle a présenté les 7 Objectifs inscrits dans le plan de gestion:**

#### I. Améliorer les connaissances des espèces et espaces protégés.

L'inventaire mené il y a un an, en avril 2012, a permis de recenser près de 800 nouvelles espèces! Ce qui confirme la richesse de la biodiversité de ces sites protégés, aujourd'hui encore trop méconnus.

Grâce aux bénévoles qui participent activement au suivi des pontes de tortues marines, la Réserve Naturelle a recensé un record de ponte des tortues marines en 2012.

#### II. Maîtrise des impacts sur la Réserve Naturelle

De nombreuses activités commerciales s'exercent au sein de la RNNSM.

Afin d'en limiter l'impact, la mise en place et l'entretien de bouées de mouillage favorisent le respect de l'environnement. A cet effet, la redevance professionnelle sur les passagers maritimes est directement réinvestie dans l'entretien de ces dispositifs coûteux : 1,52€ par jour/passager.

Il faut en effet compter environ 1000€ d'investissement par mouillage. Cette redevance participe donc au maintien des 51 bouées implantées sur les différents sites, sujettes à divers dégradations : décrochages, vols...

#### III. Surveillance et actions de la police environnementale

La Réserve dispose de 3 gardes assermentés effectuant des patrouilles tout au long de l'année, afin d'informer et de sensibiliser le public, mais aussi de verbaliser si nécessaire.

109 patrouilles effectuées en 2012, dont 41 contrôles non-conformes :

- 12 avertissements
- 7 mises en demeure
- 15 procès-verbaux
- 8 saisies ou confiscations.

#### IV. Restaurer les milieux ou populations dégradées

##### **Mission prioritaire: l'invasion du poisson Lion.**

Introduit aux USA en 1985 et capturé pour la première fois à Saint-Martin le 20 juillet 2010, le poisson est aujourd'hui bien identifié comme espèce invasive.

Depuis son arrivée, 174 captures ont pu être enregistrées, essentiellement sur les sites de plongée (limiter le risque de piqûres accidentelles des plongeurs).

Le Rocher Créole apparaît comme particulièrement attractif pour cette espèce.

Avant toute opération de promotion de sa consommation, l'Etat réalise actuellement des tests en laboratoire, afin d'identifier un éventuel risque d'intoxication lié à la ciguatera.

##### **Sur terre: la Dératisation!**

Rats et souris présents sur les îlots, menacent la biodiversité. Toute action participant à limiter ou réguler ces populations, contribue donc à la préservation des espèces. Il est donc prépondérant de sensibiliser le public et les professionnels pour limiter le dépôt de restes de repas ou de déchets sur ces mêmes îlots. Une opération de dératisation a donc eu lieu en Mars 2013, sur les sites de Pinel, Tintamarre, Rocher Créole et Caye Verte! Seul le site de Rocher Créole apparaît aujourd'hui protégé de tout rongeur.

##### **Améliorer la propreté des sites.**

Grand nettoyage entrepris avec le concours des services techniques de la Collectivité, sur le site du Galion, tout autour de la petite route de terre qui permet de rejoindre Quartier d'Orléans: 20 tonnes de déchets en 4 jours!!!

Le chemin arrivant de Quartier d'Orléans a par ailleurs été fermé, avec remise d'une clé à l'association de pêcheurs.

##### **Les risques d'incendies: l'intervention vers les îlots.**

L'îlet Pinel a été le théâtre d'un incendie le 29 mars 2013 dernier : un hectare de végétation sèche disparue. Cet incident a soulevé la question des modes et moyens d'intervention disponible pour les îlots. Tout le monde est d'accord pour affirmer que les secours ont fait preuve d'une grande réactivité. Le pire ayant été évité grâce à l'action conjointe des sapeurs-pompiers, de la réserve et du public, toutefois les moyens d'intervention apparaissent plus que limités.

Le départ de feu serait lié à un BBQ illégal hors points feu au sein de la RNNSM (enquête de gendarmerie en cours). Pour des mesures de sécurité, les 50 campeurs présents en ce week-end de pâques ont dû être évacués sur décision préfectorale.

Deux points à améliorer:

- » la sensibilisation et la communication sur ces sites auprès du public en ces périodes de fêtes coutumières des Saint-Martinois,
- » l'amélioration des conditions d'intervention des sapeurs-pompiers, notamment sur la perspective d'une intervention sur Tintamarre.

Différentes idées sont à l'étude par les différents acteurs présents et feront l'objet d'une réunion dédiée. Il reste à les approfondir et à évaluer le risque et la fréquence réelle d'un départ d'incendie sur ces zones.

#### V. Améliorer la communication environnementale

La réserve se dote de nouveaux outils de communication :

- » un site internet bilingue performant: [www.reservenaturelle-saint-martin.com](http://www.reservenaturelle-saint-martin.com)

» une page Facebook, outil plus dynamique.

L'effort a également été maintenu tout au long de l'année au travers de différentes actions de sensibilisation auprès des scolaires.

## VI. Optimiser les moyens pour assurer la qualité des interventions

Le personnel de la réserve s'inscrit dans cette dynamique en participant à :

- » la formation à l'environnement (intervention au cours de formation professionnalisant dans le domaine de l'accueil du public et de l'encadrement sportif),
- » la formation du personnel à la sécurité et au sauvetage en mer.
- » la formation au suivi et au bagage des tortues marines de deux gardes de la Brigade territoriale de l'Environnement de la Collectivité,
- » l'assèrmentation de deux gardes du littoral de la Brigade territoriale de l'Environnement de la Collectivité.

Au sein de la Réserve Naturelle des formations ont ainsi permis d'optimiser le rôle du personnel dans différents domaines.

## VII. Renforcer l'intégration avec l'ensemble de la Région Caraïbes

La Réserve Naturelle obtient une double reconnaissance via 2 labellisations :

- » SPAW: reconnaissance de la bonne gestion d'espaces naturels à forte biodiversité,
- » RAMSAR: reconnaissance de la valeur patrimoniale des zones humides protégées.

Ces reconnaissances saluant le travail effectué, engagent également à sa pérennisation pour l'avenir.

## Développement de certains points lors de ce Comité Consultatif

### Avril 2012: Recherche scientifique visant à lister les espèces de 3 catégories d'animaux marins présents à Saint-Martin:

Les échinodermes / les crustacés / les mollusques

Pendant un mois une équipe de scientifique a collecté des prélèvements d'espèces dans les différents sites de la Réserve Naturelle: Rocher Créole, Pinel, Caye Verte, Baie d'Embouchure. Pour ce faire, un véritable laboratoire s'est mis en place et tous les jours les échantillons ont été analysés avec en prime, une recherche d'ADN! Ce travail vise à consolider le listing des espèces marines présentes à Saint-Martin, afin de mieux connaître pour mieux protéger. Ce travail aboutit à la production d'un catalogue d'espèces qui pourra servir d'outil pour d'autres gestionnaires d'espaces marins protégés de la Caraïbe.

**BILAN:** Cette recherche a permis de recenser 818 espèces en plus des 488 déjà connues par les services de l'environnement et dont certaines espèces ne sont même pas répertoriées dans l'inventaire international! Autant dire de belles découvertes pour le domaine scientifique dans nos eaux saint-martinoises! Des informations qui confortent la nécessité de préserver les richesses environnementales existantes dans nos eaux.

La Conservatrice de la Réserve Naturelle de St-Barth présente lors du Comité Consultatif a également exprimé son intérêt

pour ce type d'outil de référencement indispensable pour parfaire notre connaissance de la biodiversité locale. L'éventualité d'un partenariat privé-public serait à envisager entre les deux îles. Charge à la Réserve de valoriser ces connaissances nouvelles.

### Stratégie de contrôle du poisson Lion: un vrai fléau dans les Antilles Françaises.

La densité est de manière générale très importante dans toutes les îles de l'archipel caribéen, impliquant la mise en place d'actions visant à limiter la prolifération de cette espèce.

Des objectifs de prévention, d'étude de contamination sont à approfondir. Les représentants de la pêche professionnelle présents expriment leur inquiétude face à l'abondance de ce poisson dans les filets et casiers. Ce dernier constitue un véritable handicap pour l'activité pêche à St-Martin. Des solutions sont à creuser de ce côté-là. Les résultats officiels des analyses concernant la présence éventuelle de ciguatoxine sont toujours en attente. La Réserve naturelle explique qu'elle n'est malheureusement autorisée à intervenir que sur son territoire et qu'elle ne peut malheureusement pas répondre aux appels de la population concernant d'autres zones.

Aussi l'Etat souhaiterait que la Réserve de Saint-Martin puisse intervenir au-delà de son périmètre et qu'elle puisse bénéficier de tous les moyens disponibles pour cela.

### Un beau projet en perspective du côté de la Réserve Naturelle!

Conformément à l'une des actions de gestion développée dans son Plan de Gestion, la Réserve souhaite initier le dossier visant à la dotation de nouveaux locaux, qui constitueraient la Maison de la Réserve.

Ce **PEET**: Pôle d'Excellence en recherche Environnement et éco-Tourisme de Saint-Martin aurait 3 rôles fondamentaux :

- Découvrir,
- Connaître,
- et Protéger.

Le lieu envisagé pour l'heure serait la baie de Cul-de-Sac en cohésion avec le projet d'aménagement du littoral proche de l'actuel embarcadère.

Un pôle qui réunirait à la fois un centre de Recherche, le siège de la Réserve Naturelle, un pôle d'accueil universitaire, une salle de conférence et bien plus encore...

Ce centre comprendrait :

- un Hall d'accueil large agrémenté par de l'information pour le public,
- la mise en place d'une Ecole de la Mer pour des actions pédagogiques à destination des scolaires,
- une boutique qui serait un apport supplémentaire pour le soutien financier de la Réserve,
- une salle de conférence au service des besoins internes du centre mais aussi à la location pour des intervenants extérieurs,

- à l'étage, l'administration et un pôle universitaire pour favoriser les échanges régionaux et internationaux,
- un centre de Recherche,
- la maison de la Réserve Naturelle,
- des locaux à nature technique, informatique, studios pour missions d'études...

**BUDGET Prévisionnel** : 3 millions d'euros.

## L'amélioration des connaissances sur les espaces et les espèces protégées

### Agoa : une météo idéale pour de nombreuses observations

Du 5 au 11 mars, la Réserve naturelle était sur l'eau pour participer au suivi des mammifères marins organisé pour la troisième fois par le sanctuaire Agoa et le CAR-SPAW. Deux catamarans ont accueilli les équipes de Saint-Martin, Saint-Barth, Anguilla, Saba et Saint-Eustache, ainsi que deux cétologues, l'un américain et l'autre canadien, en poste sur l'île de la Dominique. L'idée de ce suivi reste de calculer la distribution et l'abondance des mammifères marins dans les eaux des Îles du Nord et du plateau de Saba, et des conditions de météo idéales ont permis de nombreuses observations. La présence de

cachalots a été confirmée, tant en saison humide qu'en saison sèche, et de nombreuses baleines à bosses ont pu être recensées, ainsi que plusieurs espèces de dauphins. Ces missions partagées avec d'autres gestionnaires d'aires marines protégées environnantes favorisent le renforcement de la coopération régionale et les échanges très enrichissants sur les pratiques de gestion de chacun. Partenaire de la première heure, la Réserve naturelle de Saint-Martin se positionne aujourd'hui comme le référent clé du programme Agoa dans les Îles du Nord, en termes d'expertise et de savoir-faire.



Où sont-ils?

## Les Îles du Nord très fréquentées par les mammifères marins

Le 15 novembre, au Mercure, Romain Renoux, en charge du sanctuaire AGOA pour Saint-Martin, a présenté les résultats des campagnes de suivi des mammifères marins effectuées en 2012 et 2013 dans les Îles du Nord. Sur 3 saisons, 1022 km de transects ont été réalisés autour de Saint-Martin et Saint-Barthélemy et 1400 km autour d'Anguilla, Saint-Eustache et Saba. 68 observations visuelles ont été réalisées. 6 espèces différentes ont été vues : baleine à bosse, cachalot, dauphin tacheté de l'Atlantique, dauphin tacheté pan tropical, grand dauphin et le très rare

cachalot pygmé. La présence de globicéphale tropicale a été confirmée par acoustique.

La présence significative de cachalots exige aujourd'hui des recherches scientifiques supplémentaires, afin d'approfondir les connaissances sur leurs parcours et leurs activités. La présence du rorqual de Bryde et de l'orque épaulard reste à confirmer. Ces missions scientifiques confirment la richesse faunistique de nos eaux, ce qui nous confère une responsabilité particulière pour la protection de ces espèces.



Le grand dauphin *Tursiops truncatus* © Nicolas Maslach

## Ecole thématique : éponges de la Caraïbe (CNRS)

Des scientifiques du monde entier – Brésil, Inde, Royaume-Uni, États-Unis... – se sont retrouvés du 1<sup>er</sup> au 8 décembre aux Anses d'Arlet, en Martinique, afin d'échanger et d'enrichir leurs connaissances sur les éponges de la Caraïbe. L'éponge, ou spongiaire, est un animal colonial dont il existe plus de 8000 espèces à travers le monde. Julien Chalifour a assisté avec grand intérêt aux interventions des spécialistes et a participé aux plongées destinées à collecter des échantillons pour ensuite les traiter en laboratoire. Cet atelier, financé par la DEAL Martinique, la Région Martinique et le CAR-SPAW, va permettre au chargé de mission scientifique de collecter des échantillons dans la Réserve de Saint-Martin puis de les envoyer aux spécialistes, et d'enrichir ainsi l'inventaire qui a permis en 2012 à une mission scientifique de répertorier 818 espèces dans les eaux de la Réserve. Là encore, des collaborations futures sont en cours de construction.



Éponges dans la mangrove



Identification des espèces

# La maîtrise des impacts anthropiques sur les espaces protégés

## Pinel : une démolition en faveur du public

Le restaurant de plage The Key, sur l'îlet Pinel, a été détruit en juillet 2013. Cette démolition très attendue a été l'aboutissement de trois années de contentieux difficiles. Pour rappel, l'établissement, construit en 2006, avait au départ bénéficié d'une autorisation d'occupation temporaire accordée par le Conservatoire, comme les trois autres établissements de l'îlet, sous réserve du respect des prescriptions environnementales et du versement à la Réserve naturelle d'une redevance destinée à la gestion des sites. Faute de jouer le jeu et après plusieurs tentatives de recherche d'une solution amiable, une contravention de grande voirie à l'encontre de la société gérante a été engagée par le Conservatoire en juillet 2010, pour occupation illégale du domaine public. Suite à cette procédure, le tribunal administratif de Saint-Martin avait condamné le 22 mars 2012 la société gérante à démolir le bâtiment. Cette condamnation avait été confirmée en appel le 29 novembre 2012. La société gérante n'ayant pas procédé à la démolition dans le délai imparti, le Conservatoire du littoral était autorisé par les deux décisions de justice à démolir lui-même le restaurant et a lancé un appel d'offres pour se pourvoir d'une entreprise de démolition. Aujourd'hui, l'heure est au projet de reconquête de ce milieu naturel, qui va agrandir la surface de la plage publique de Pinel et permettre à un plus large public de profiter gratuitement de ce bel espace.



Le bâtiment au démarrage du chantier de démolition



Le bâtiment à terre, à la fin du premier jour de démolition

### Communiqué de presse de la préfecture

Le vendredi 26 juillet 2013, M. Philippe Chopin, Préfet délégué auprès de la représentante de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, accompagné du secrétaire général et de l'adjoint au chef de cabinet, en présence de M. Nicolas Maslach, directeur de la réserve naturelle, de Mme Béatrice Galdi, responsable du pôle prospective et aménagement du conservatoire du littoral et des gardes de la réserve, a visité le site de la démolition du restaurant «The key», afin de faire le point sur l'avancée des travaux et de s'assurer de la bonne conservation du site, de la sécurité des usagers et du bon respect de la réglementation en vigueur.

## La baie de Cul-de-Sac à l'honneur pendant le CRFA

Saint-Martin a eu l'honneur d'accueillir du 4 au 6 avril 2013 la réunion annuelle du Conseil des rivages français d'Amérique (CRFA), dont la séance plénière s'est déroulée à l'hôtel Beach Plaza et a rassemblé plus de 70 personnes. Les élus de Guyane, de Martinique, de Guadeloupe, de Saint-Barthélemy, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Saint-Martin se sont ainsi rassemblés pour valider les projets du Conservatoire du littoral, et notamment ses nouveaux périmètres d'intervention foncière. Viviane Le Dissez, présidente du Conservatoire du littoral, Michel Peltier, directeur adjoint, Garcin Malsa, président du CRFA, Marc Duncombe, délégué outre-mer du Conservatoire, le préfet délégué Philippe Chopin et Guillaume Arnell, vice-président environnemental de la Collectivité, ont tour à tour animé la séance. Pour Saint-Martin, les élus du CRFA – dont Guillaume Arnell et le conseiller territorial Christophe Hénoqcq – ont approuvé le projet d'extension du périmètre de protection du Conservatoire dans le secteur de l'étang de la Barrière. Le Conservatoire souhaite en effet étendre son intervention à des zones de mangrove situées au Nord de l'étang, actuellement non protégées. Cette validation en Conseil des Rivages autorise le Conservatoire à se rapprocher des

propriétaires des terrains concernés (en l'occurrence, la Collectivité de Saint-Martin, qui a depuis été saisie par le Conservatoire courant mai sur cette question).

Également autour de ce site, le Conservatoire souhaite travailler en concertation avec la Collectivité à l'aménagement de l'interface de l'étang avec la mer, et plus largement sur la zone de l'embarcadère de Cul-de-Sac, dans l'idée d'accueillir les nombreux visiteurs vers Pinel dans un environnement plus qualitatif. Toujours sur l'étang de la Barrière, la visite inaugurale du sentier sur pilotis récemment aménagé par le Conservatoire du littoral, a eu lieu durant le CRFA. Ce sentier permet de pénétrer au cœur de la mangrove et de découvrir les nombreuses espèces d'oiseaux qu'elle héberge. L'étang n'a plus de secrets pour ces visiteurs, grâce aux nombreux panneaux pédagogiques qui jalonnent le parcours. Ce sentier complète d'ailleurs le réseau d'aménagements déjà créés par le Conservatoire du littoral, où tous les grands types d'écosystèmes de l'île sont à présent représentés : la forêt littorale sèche sur le sentier des Froussards, la végétation de bord de mer à Pinel, ou encore les paysages marins à l'observatoire de Corallita.



Séance plénière du CRFA à l'hôtel Beach Plaza, le 4 avril 2013

# Poisson-lion : un prédateur envahissant

Une réunion d'information sur le poisson-lion, avec les pêcheurs, les gens de mer et les gestionnaires d'aires marines protégées a eu lieu en juillet 2013, au cours de laquelle les scientifiques référents ont communiqué leurs conclusions, afin que chacun puisse diffuser les bonnes informations sur son territoire. L'expansion de cette espèce invasive, vorace et sans prédateur constitue un risque majeur qui fait craindre une diminution des stocks de pêche dans l'avenir, comme l'a confirmé le Comité régional des pêches marines et des élevages marins (CRPMEM) de Guadeloupe, qui a rencontré les pêcheurs professionnels, les marins, la Collectivité et la préfecture le 15 mai 2013. Saha Widgy, le chargé de mission scientifique du CRPMEM, a informé les pêcheurs sur l'historique de l'invasion de ce poisson provenant de divers relâchés en milieu naturel par des aquariophiles de Floride, ainsi que sur la biologie de l'espèce et les risques qu'elle représente, à savoir une piqûre très douloureuse et la transmission éventuelle de la ciguatera, à laquelle s'ajoute en Guadeloupe et en Martinique la contamination par la chlrodécone. Le CRPMEM a remis aux pêcheurs une fiche d'information sur la conduite à tenir en présence du poisson-lion, ainsi qu'une paire de gants protecteurs contre la piqûre de ses nageoires. Afin de sensibiliser tous les publics et de lutter contre cette invasion, la Réserve naturelle envisage d'organiser un tournoi de pêche.



Poisson-lion

## Le poisson-lion et la ciguatera



Les gardes chassent le poisson-lion

57 poissons-lion ont été pêchés, coupés en deux et laissés sur le lieu de leur découverte par les gardes dans les eaux de la Réserve naturelle en 2013, le but étant que d'autres poissons apprécient leur chair et finissent par en devenir prédateurs. Les analyses visant à déterminer si leur chair est contaminée par la toxine de la ciguatera continuent, dans la mesure où les premiers résultats ont fait apparaître que certains poissons en étaient porteurs et d'autres non, selon l'endroit où ils avaient été pêchés. Les gardes, ainsi que deux pêcheurs professionnels, continuent donc de collecter des individus, à toutes les profondeurs et sur des sites différents. Ces échantillons seront analysés par un chercheur de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), aux USA, et permettront de déterminer avec précision sur quels sites les poissons-lions sont comestibles et sur quels sites ils ne le sont pas.

## Pinel : un hectare de forêt sèche part en fumée

Le 29 mars, deux jours avant Pâques, un hectare de forêt sèche a été réduit en cendres sur l'îlet Pinel à cause d'un barbecue sauvage. L'intervention efficace des pompiers a permis de limiter les dégâts, mais il est vraiment regrettable que cet usager anonyme n'ait pas respecté l'interdiction d'allumer des feux dans la Réserve et n'ait pas utilisé les points feux installés par les gardes sur l'îlet. Une réunion de travail est prévue à la préfecture avec les pompiers et les agents de la Réserve, afin d'améliorer les capacités d'intervention dans le cas d'un éventuel incendie. La Réserve va s'efforcer de sensibiliser au mieux le public en amont des fêtes pascales, traditionnellement consacrées au camping sur les plages. Également, des panneaux informant de manière spécifique sur l'interdiction d'allumer

des feux vont être mis en place sur les plages de la Réserve. La gendarmerie a ouvert une enquête sur les causes exactes de l'incendie.



Incendie à Pinel

## Des toilettes sèches à Pinel

L'accueil du public sur un site touristique appartenant au Conservatoire du littoral doit tenir compte des besoins naturels de ces visiteurs et donc de la présence de toilettes écologiques. À l'îlet Pinel, le choix a été fait d'implanter deux toilettes sèches, financées avec l'aide de l'Europe et de l'État et considérées comme une bonne solution écologique dans les milieux isolés ne bénéficiant pas de réseaux collectifs. Leur entretien a été confié aux deux restaurateurs bénéficiant d'une autorisation d'occupation temporaire du Conservatoire, dans le cadre des bonnes pratiques environnementales qu'ils se sont engagés à respecter. Aujourd'hui en phase expérimentale, ces toilettes ne donnent pas entière satisfaction du point de vue de leur capacité de charge en haute saison touristique, et les anciennes toilettes, plus «classiques», continuent d'être utilisées. Si la capacité de ces équipements s'avère insuffisante – 500 visiteurs en moyenne débarquent chaque jour à Pinel – la Réserve est bien consciente qu'elle devra réfléchir à une autre solution.



Toilettes sèches à Pinel

## Destruction de ruines en vue

Première étape de la destruction des ruines d'une maison à Babit Point et de l'ancien hôtel au Galion, un diagnostic destiné à déterminer si oui ou non ces édifices contiennent de l'amiante a été lancé en novembre par le Conservatoire du littoral. Ce diagnostic préalable est obligatoire avant la démolition de tout bâtiment construit avant 1997. En effet, si de l'amiante est présente, une dépollution est nécessaire afin que ce matériau dangereux ne se propage pas dans l'air et que les déchets soient déposés sur un site agréé. La ruine de Babit Point daterait des années 60 et est implantée sur une parcelle acquise en avril 2013 par le Conservatoire. Dès

réception des résultats des prélèvements actuellement analysés en laboratoire, un appel d'offres sera lancé par le Conservatoire pour la démolition de cette maison qui dénature le paysage. Cette démolition, très attendue par les riverains, sera suivie d'une restauration paysagère et minérale. En ce qui concerne les ruines du Galion, datées des années 80, le Conservatoire devra malheureusement attendre l'issue de la procédure d'expropriation en cours avant de pouvoir procéder à leur destruction. Ces décombres sont situés en bordure d'une des plages les plus fréquentées de l'île, sur un site par ailleurs naturel et d'une grande richesse écologique.



Les ruines à Babit Point...

... et au Galion.



# Les projets 2014 du Conservatoire et de la Réserve naturelle

## Sentier botanique à Babit Point

Dès que la maison en ruines aura disparu du paysage, le Conservatoire du littoral prévoit la création d'un sentier botanique qui mettra en valeur le Melocactus et les autres espèces floristiques à l'aide de panneaux, mais aussi les aspects paysagers du site, son chaos rocheux et son ouverture sur l'Océan Atlantique et l'île de Saint-Barthélemy.



## Beau projet à l'embouchure de l'étang aux Poissons

Après la dépollution du site d'une ancienne carrière de sable à l'embouchure de l'étang aux Poissons, le Conservatoire souhaite y réaliser un ambitieux projet de restauration écologique et d'accueil du public. Ce projet a été différé jusque-là faute de cofinancements. En 2014, le Conservatoire espère pouvoir démarrer ces travaux avec l'aide de l'État et de l'Europe.



## Observer les

### aigrettes

Important site de nidification des aigrettes, l'étang du cimetière, à Grand-Case, sera doté d'un observatoire, qui permettra au public de contempler ces beaux oiseaux en toute discrétion.



## Parcours de santé

Le conseil de quartier n°3 a sollicité le Conservatoire pour la mise en place d'un parcours de santé autour de l'étang Guichard, à deux pas de la plage de Friar's Bay et le Conservatoire est prêt à financer un aménagement. Toutefois, comme il est propriétaire du plan d'eau mais pas de ses berges, il a besoin de l'accord des propriétaires pour une servitude de passage.



## Mise en défens et revégétalisation à Grandes Cayes



Malheureusement située en bordure de la route menant à l'écosite de traitement des déchets, la plage de Grandes Cayes fait régulièrement office de dépotoir. Également, le public fréquentant le site a tendance à se garer au plus près de la plage, ce qui empêche la végétation naturelle d'arrière-plage de se développer. Afin de limiter ces nuisances, le Conservatoire a l'intention de lancer une restauration végétale du site, ainsi que de placer quelques bombes volcaniques aux bons endroits, pour limiter l'accès des véhicules et stopper les dépôts de déchets trop fréquents, dont encore un a été verbalisé par la Réserve naturelle en décembre.

# Actions de police

▶ Le 28 février, les gardes de la Réserve naturelle ont dressé un procès-verbal au titre de la loi sur l'eau à un hôtel pour une pollution et un déversement d'eaux usées dans le Grand étang des Terres Basses. Cette pollution est due à un dysfonctionnement du réseau d'assainissement de l'hôtel, resté sans solution depuis plusieurs années.



Pollution se déversant dans le Grand Étang

▶ Un filet de 100 mètres signalé par un témoin a été retiré et saisi par les gardes dans la baie de l'Embouchure, en plein coeur de la Réserve naturelle, le 15 juin. Trois jours plus tard, les mêmes gardes ont constaté la présence de deux casiers pleins de poissons entre Petite Clé et la côte, à Cul-de-Sac. Les casiers ont été saisis et les poissons remis en liberté.



Ce filet a été saisi...



... et ces casiers aussi

▶ À l'Est de l'îlet Pinel, le 9 mars, deux pêcheurs armés de fusils harpons ont dû remettre leur équipement aux gardes de la Réserve, la pêche étant interdite sur cet espace protégé, comme d'ailleurs sur tout le territoire de la Réserve.

▶ Le 20 mars, à Pinel, les gardes ont ordonné l'arrêt de la construction d'une station d'épuration privée. Ces travaux avaient lieu sans autorisation, sur le territoire du Conservatoire du littoral.



Les travaux ont été arrêtés

▶ Le 11 septembre, à l'occasion du suivi scientifique des oiseaux autour des étangs, l'équipe repère un grand nombre de munitions de toutes sortes, jetées dans l'étang Rouge, à faible profondeur. Quelques semaines plus tard, le 31 octobre, c'est un pistolet 357 Magnum et un détonateur anti-personnel de mines en état de marche qui sont découverts par les gardes de la Réserve, toujours dans l'étang Rouge. Ces armes ont été repêchées avec l'assistance de la brigade de recherches de la gendarmerie et un procès-verbal de destruction a eu lieu.

Le pistolet 357 Magnum



Du matériel de guerre trouvé dans l'étang Rouge

## Actions de police (suite)

► Le 18 septembre, à la suite de la publication dans le Faxinfo d'un article informant qu'un brochet de mer de 25 kilos avait été pêché dans l'étang aux Poissons, les gardes ont retrouvé le pêcheur et ont dressé un procès-verbal à son endroit.

► Le 21 septembre, alors que le «Beach Clean Up» du Radisson battait son plein, les gardes ont repéré deux chasseurs sous-marins. Convoqués, les deux hommes se sont présentés au bureau de la Réserve. Les poissons et leur matériel de pêche ont été confisqués.

► Le 14 novembre, 254 lambis vivants ont pu être remis à l'eau non loin de Petite Clé et de Pinel, grâce au témoignage d'un riverain. Le pêcheur a été convoqué à l'audience du tribunal correctionnel du 5 décembre 2013. Il avait pêché ces 254 lambis, ainsi qu'un casque et deux langoustes, autour des îlets de Pinel et de Petite Clé, en plein cœur de la Réserve. Les gardes l'ont pisté pendant quelques jours avant de pouvoir l'interpeller en flagrant délit, avec l'assistance de la brigade nautique de la gendarmerie. Au vu de l'importance de son activité illégale, les gardes estiment à environ 2000 le nombre de lambis pêchés par cet homme cette semaine-là.

Ce pêcheur a été jugé par le tribunal correctionnel



► Le 7 octobre, grâce à l'appel téléphonique d'un témoin, les gardes ont interpellé deux pêcheurs à la ligne sur la plage de Coralita. Les poissons et les cannes à pêche ont été confisqués.



► Le 18 octobre, la gendarmerie informe la Réserve naturelle que deux carapaces et de la viande de tortue ont été découvertes chez un particulier, à l'occasion d'une perquisition. La saisie par les gardes de ces carapaces et de cette viande a donné lieu à un procès-verbal de destruction.



## La restauration des milieux et des populations dégradées

### Pitié pour l'étang de Chevrise!

Le malheureux étang de Chevrise se relevait à peine d'une prolifération d'algues vertes due à une pollution précédente, lorsqu'il a de nouveau été mis à mal par un déversement d'eaux usées, durant le week-end prolongé du 8 mai. La fuite provenait du débordement d'un réseau privé, le long de la route de Mont Vernon. Alertés par des riverains, la Réserve et le Conservatoire du littoral ont immédiatement mis en demeure le syndicat gérant du lotissement et les gardes ont veillé à ce que la réparation soit rapide. La fuite a été stoppée, mais la plus grande vigilance reste de mise autour de cette zone humide fragilisée à plusieurs reprises par le passé.



Les eaux usées se déversent dans l'étang de Chevrise

### Mouillages antivol à l'îlet Pinel

À Pinel, afin d'éviter les vols récurrents de bouées de mouillage, les gardes de la Réserve naturelle ont remplacé les bouts allant du corps-mort à la bouée par de la chaîne de 12 millimètres. Par ailleurs, trois bouées de mouillage au Rocher Créole et quatre à Tintamare ont été temporairement retirées, l'anneau scellé chimiquement sur le corps-mort nécessitant des travaux sous-marins de sécurisation.

## Dératisation des îlets pour la reproduction des oiseaux

211 rats et 79 souris ont été piégés au cours d'une campagne de captures de plus de 2 semaines, sur les îlets de Tintamare, Pinel, Caye Verte et du Rocher Créole. Les 200 pièges garnis d'un appât au beurre de cacahuète et aux flocons d'avoine étaient non vulnérants, afin de ne pas tuer d'autres espèces. Cette campagne de régulation des petits mammifères a eu lieu du 4 au 14 mars 2013 et pourrait être renouvelée l'année prochaine, juste avant la saison des pontes des noddis bruns et des pailles-en-queue. Elle a été organisée par la Réserve, avec l'appui de trois chercheurs de l'Institut national de recherche en agronomie (INRA) et du Muséum national d'histoire naturelle, ainsi que Tommy Vallon, stagiaire en Master 2 à l'Université Antilles-Guyane. Introduits sur les îlets, ces rongeurs friands d'œufs d'oiseaux et de tortues marines représentent une menace pour les noddis et les pailles-en-queue et s'attaquent également au gaïac, dont ils dévorent les graines. L'objectif de cette mission de gestion et de conservation des espaces naturels classés était aussi de compléter l'inventaire des espèces présentes sur les îlets initié en 2010, mais aussi de réduire ces populations de nuisibles. Des analyses complémentaires vont permettre de mieux connaître les deux espèces ciblées – caractéristiques génétiques, cycle de reproduction – et ainsi de mieux identifier leurs impacts sur la Réserve.



Un rat pris au piège

### Le rat de Tintamare et le rat de Pinel

Comme dans la fable de La Fontaine, le rat de Tintamare et le rat de Pinel se distinguent par leur tour de taille. Restaurants et fréquentation touristique assurent un garde-manger quotidien aux rongeurs de Pinel, alors que leurs congénères de Tintamare se battent pour une miette de sandwich. Il est primordial que chacun veille à ne laisser aucun déchet alimentaire sur les îlets et ramène sa petite poubelle à la maison. Tout apport de nourriture constitue une manne pour ces rongeurs, qui prolifèrent à proximité des sites les plus fréquentés par le public et peuvent représenter un risque sanitaire – parasites et agents infectieux – et environnemental – attaque des populations animales et végétales sensibles. Plus que jamais, profiter pleinement des espaces naturels de la réserve, c'est veiller à ne rien abandonner ou collecter (sauf les déchets!) en zone protégée.

# Objectif: restaurer la population de tortues marines

Le conservateur de la Réserve, Nicolas Maslach, accompagné de Julien Chalifour, responsable du Pôle scientifique ont participé en Guadeloupe à une visioconférence avec le ministère de l'environnement. L'ordre du jour était consacré à l'avancement du Plan national de restauration des tortues marines et à ses actions, en présence de la DEAL Guadeloupe (Direction de l'environnement) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), responsable du suivi de ce plan dans les Antilles françaises. De l'autre côté de l'Atlantique, dans leur bureau de La Défense, un représentant du ministère et des spécialistes des tortues marines ont écouté Éric Delcroix, chargé de mission tortues marines à l'ONCFS en Guadeloupe, exposer les travaux réalisés. Ce plan de restauration comporte des actions de sensibilisation, des actions de police et de lutte contre le braconnage, la promotion de techniques de pêche alternatives limitant les prises « accessoires » de tortues, des actions visant à impliquer les pêcheurs, l'édition de supports de communication et enfin le suivi des échouages de tortues en difficulté (lire l'article ci-dessous). Un suivi des activités anthropiques sur les sites de ponte est également réalisé qui prend en compte



la qualité des sites, la circulation des véhicules, l'éclairage, la végétation... Concernant Saint-Martin, nos représentants ont exposé les difficultés propres à notre île, telle la pérennisation du réseau d'écovolontaires, composé en grande partie d'enseignants qui malheureusement partiroient vers d'autres horizons à la fin de leur contrat. Ils ont aussi présenté le projet de création d'un centre de premiers soins pour les tortues accidentées à Saint-Martin. Cette structure permettrait de faire les premiers diagnostics, de stabiliser l'état de santé des tortues blessées, de les suivre pendant leur convalescence avant un « relâché » dans le milieu naturel.

## Tuée par une hélice

Le 20 mars 2013, une tortue verte accidentée a été secourue à Marigot par l'équipe de la Réserve et Claire Saladin, vétérinaire, grâce à la vigilance des passants et des employés de la Marina Fort Louis. Cette tortue juvénile – âgée de moins de 25 ans – présentait la trace d'une violente collision avec deux hélices. Sa carapace fracturée laissait apparaître une plaie béante. Malgré les soins prodigués par l'équipe mobilisée, «Marigot» décédera par arrêt cardiaque la semaine suivante. Cet accident ne lui a laissé aucune chance de se reproduire et cette perte est inestimable lorsque l'on sait que moins d'un œuf sur mille permet à ce reptile en danger d'extinction d'atteindre 25 ans, âge auquel elle pourra « enfin » se reproduire et pondre sur nos plages.



## VITESSE LIMITÉE, TORTUE PROTÉGÉE

La présence côtière des tortues marines et le développement du tourisme à Saint-Martin ne sont pas sans risques. Ces reptiles bien qu'aquatiques restent munis de poumons, qui les obligent à venir respirer en surface. C'est là qu'ils sont le plus vulnérables face aux risques de collisions. Réduire sa vitesse à proximité des côtes, c'est garantir la sécurité de son embarcation, des autres usagers, mais aussi de nombreux animaux fréquentant nos côtes : baleines, dauphins, oiseaux et tortues. La réglementation est d'ailleurs très claire : dans la bande des 300 mètres, la vitesse de tout engin est limitée à 5 nœuds, soit environ 9 km/h. Trois espèces de tortues marines fréquentent les eaux de Saint-Martin. Tortues vertes, imbriquées et luth s'y alimentent et se reproduisent annuellement de mars à octobre.

En cas de collision ou d'observation d'un individu mort ou accidenté, la Réserve naturelle de Saint-Martin demande qu'on informe le responsable local du réseau d'échouage tortues marines (05 90 29 09 72 / 06 90 34 77 10) afin qu'une intervention puisse s'organiser. Elle ajoute qu'aucune poursuite ne sera conduite envers les personnes responsables de la collision et donne les conseils suivants : n'essayez pas de manipuler l'individu et pensez à communiquer les informations clés (nombre d'individus, localisation précise, heure de la dernière observation, absence ou non de mouvement, lésions visibles ou non et vos coordonnées). Tout signalement peut contribuer à sauver une tortue.

## Nouvelle pollution du Grand Étang

Un énième rebondissement dans l'affaire de pollution du Grand Étang est survenu en novembre 2013, toujours au même endroit, en bordure de la route qui longe l'hôtel de la Samanna d'un côté et l'étang de l'autre. Des riverains ont alerté la Réserve et le Conservatoire de cette importance pollution d'eaux usées non traitées, qui débordaient abondamment sur la route au lieu de se déverser dans le réseau public d'assainissement. Un curage a permis de stopper à court terme le problème, mais il faudra bien que des travaux plus conséquents de mise aux normes soient faits, afin de résoudre ces dysfonctionnements une fois pour toutes. À deux reprises, en février 2012 puis en février 2013, l'Établissement de l'eau et de l'assainissement de Saint-Martin (EEASM) a mis l'hôtel en demeure de procéder à des travaux, mais sans succès. Les travaux demandés consistent à installer une unité de

prétraitement des eaux usées produites par l'hôtel, qui contiennent des fibres issues de la laverie et des graisses du restaurant, toutes matières qui tendent à boucher le réseau d'évacuation, entraînant ces débordements récurrents. La Réserve naturelle a de son côté dressé deux procès-verbaux à l'encontre de l'hôtel, en 2009 et en 2013, et plusieurs réunions entre tous les acteurs n'ont malheureusement pas permis de mettre un terme à cette situation qui perdure depuis de nombreuses années, au détriment de l'étang, mais aussi de la salubrité publique. Les riverains, très impliqués dans cette affaire, déplorent cette pollution qui n'en finit pas. Rappelons que les 14 étangs protégés depuis 2007 par le Conservatoire du littoral, gérés par la Réserve naturelle, ont été désignés zones humides d'importance internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar.



Pollution récurrente sur le Grand étang

### Du côté de l'étang Guichard...

Le Grand Étang n'est pas seul à connaître des épisodes récurrents de pollution. À Friar's Bay, l'étang Guichard a de nouveau connu une pollution début décembre en provenance de la station d'épuration privée d'une résidence située sur les berges. Cette installation connaît des dysfonctionnements répétitifs, qui polluent le milieu naturel, en dépit de plusieurs mises en demeure du Conservatoire du littoral et d'une verbalisation de la Réserve naturelle. La Réserve appelle les témoins de telles pollutions sur les étangs à l'en informer au plus vite en appelant le 05 90 29 09 72.

## La communication et l'éducation environnementale

# La police et la justice sur le terrain

Le commandant de gendarmerie Paul Bétaille, le procureur de la République Flavien Noailles et le délégué du procureur de la République Daniel Vigoulette ont découvert le Rocher Créole, Tintamare et Pinel à bord du Contender de la Réserve, à l'occasion d'une excursion de découverte organisée à leur attention. Cette sortie en bateau sur le terrain leur permet désormais de mettre des images

concrètes sur des dossiers de procédure et de mieux appréhender le contexte dans lequel se déroulent certaines infractions. Ce fut l'occasion de souligner l'excellente collaboration qui existe entre la Réserve et la brigade nautique de la gendarmerie, ainsi que la disponibilité des services de l'État, qui soutiennent la Réserve au quotidien dans ses missions.



Sortie en mer pour le parquet et la gendarmerie

## Des panneaux à l'épreuve des UV

Les rayons du soleil tropical ont une fâcheuse tendance à dégrader les panneaux extérieurs et à les rendre illisibles en trois ou quatre ans. Plusieurs actes de vandalisme ont également été déplorés sur les expositions existantes. Ce ne sera plus le cas pour les panneaux pédagogiques récemment remplacés par le Conservatoire à Pinel, Corralita et sur le sentier des Foussards, ni pour ceux mis en place autour de l'étang de la Barrière. Fabriqués dans un matériau plus résistant aux UV (l'impression numérique stratifiée), ces équipements résistent également mieux aux dégradations et leur seul défaut est leur prix élevé. Estimant toutefois que cet investissement en vaut la chandelle sur le long terme, le Conservatoire a financé le renouvellement de ces panneaux, que les gardes de la Réserve ont posés sur les différents sites.



Un panneau à l'épreuve des rayons du soleil

# La Réserve, l'école buissonnière que l'on aime

Les sorties pédagogiques se succèdent tout au long de l'année et remportent toujours le même succès auprès des jeunes.

▶▶ Le 1er février, une classe guadeloupéenne en BTS tourisme a mis à profit son déplacement à Saint-Martin pour suivre la trace du sentier de Pinel, en compagnie des gardes bien sûr.

▶▶ Le 19 février, une classe de l'école primaire de Grand-Case a prêté main forte à l'équipe de la Réserve pour nettoyer la plage de Grandes Cayes.

▶▶ L'îlet Pinel et son sentier ont reçu la visite d'une classe du collège de Quartier d'Orléans le 9 avril, puis d'une classe du collège du Mont des Accords le 15 avril.

▶▶ Le 14 mai, onze adultes en formation «réseau internet» au centre Fore IDN ont découvert Pinel, dans le cadre du module environnement inscrit au programme de leur formation.

▶▶ Le 17 mai, les élèves d'une classe relais du collège Soualiga ont été les premiers scolaires à inaugurer le tout nouveau sentier sur pilotis de l'étang de la Barrière, où ils ont découvert avec grand intérêt la mangrove et les oiseaux qui la peuplent.



Les collégiens du Mont des Accords à Pinel



Les collégiens de Soualiga sur le sentier sur pilotis



Une classe de BTS tourisme à Pinel

## Convention avec le Mont des Accords

Dans le cadre de sa mission d'Education à l'environnement, la Réserve naturelle a signé une convention de partenariat avec le collège Mont des Accords, comme elle l'a fait auparavant avec les deux autres collèges de l'île. Cet accord concerne particulièrement les élèves des classes d'insertion, que la Réserve retrouvera au cours des sorties pédagogiques sur son territoire.

## La réserve s'implique dans l'enseignement du tourisme

L'accord-cadre signé en juin 2013 entre la Collectivité, l'Éducation nationale et l'Office de tourisme pour l'inscription du tourisme au nombre des matières enseignées dans le secondaire à Saint-Martin concerne également la Réserve naturelle, qui s'associera à ces travaux pour que

les élèves apprennent à mieux connaître leur patrimoine naturel. C'est dans le cadre de cette convention que s'effectuera une sensibilisation des scolaires à la présence des mammifères marins dans notre région.

## Une journée pour la migration des oiseaux

Un public curieux et conquis a participé à la journée internationale de la migration des oiseaux, le dimanche 29 septembre. La Réserve s'est associée avec l'association des Fruits de mer pour cette intéressante occasion, qui s'est déroulée sur le sentier de découverte récemment mis

en place par le Conservatoire du Littoral sur l'étang de la Barrière, à Cul-de-Sac. Julien Chalifour, chargé de mission scientifique, a guidé les visiteurs et a répondu à leurs nombreuses questions sur les oiseaux, les migrations et leur présence autour de l'étang.



Visiteurs sur le sentier de découverte

## Agoo et la Réserve à la Fête de la science

La Réserve a participé à la Fête de la science, qui s'est déroulée du 25 au 29 novembre au lycée, sous la forme d'une exposition consacrée au sanctuaire Agoo et à la mission scientifique d'inventaire des mollusques, échinodermes et crustacés réalisée en 2012.

## L'optimisation des moyens pour assurer la qualité des missions

### Le choix de l'excellence

Depuis son retour au poste de conservateur de la Réserve, Nicolas Maslach travaille à la réalisation du siège de la Réserve naturelle, un projet inscrit au plan de gestion et qu'il a soumis à l'approbation des membres du comité consultatif. Au-delà de constituer l'adresse de la Réserve, cet ambitieux programme se présente sous la forme d'un pôle d'excellence en recherche, environnement et écotourisme de Saint-Martin. Il va s'agir, grâce à cet outil, de permettre à notre île de se doter de compétences et de connaissances, d'innover en matière de gestion des écosystèmes, de créer des filières de développement économique axées sur

la pêche et l'aquaculture et de mettre en place des formations liées à l'environnement : guide éco touristique à terre et en mer, police de la nature, métiers de la mer, optimisation des projets éco touristiques... Il sera également question de disposer des outils nécessaires à la mise en place de partenariats avec les centres de recherche et l'ensemble des universités de la Caraïbe. Cette infrastructure permettra ainsi d'améliorer les connaissances scientifiques de nos milieux naturels, de promouvoir les innovations technologiques en matière de protection, de conservation et de développement durable de notre territoire.

### Un bel avenir pour Daniel Lewis

Les trois gardes de la Réserve naturelle ont accueilli le 12 novembre un nouvel élément au sein de leur équipe. Il s'agit de Daniel Lewis, recruté dans le cadre des contrats avenir et dont la candidature avait retenu l'attention de tout le personnel de la Réserve. Actuellement en phase de découverte et d'apprentissage, le nouveau garde participe à toutes les patrouilles à terre et en mer, ainsi qu'aux travaux d'entretien des mouillages, par exemple. Très motivé par la protection de l'environnement de son île et complètement intégré à l'équipe, il adore son travail, qu'il estime très intéressant.



Daniel Lewis

### La Réserve déménage

Fort de ses nouveaux recrutements, la Réserve a déménagé non loin de son ancienne adresse à l'Anse Marcel, dans des locaux plus spacieux et plus accessibles au public.

## Echange de bons procédés au Galion

La piscine flottante en eau de mer implantée à l'origine en baie de Grand-Case a été remontée en octobre dans la baie de l'Embouchure, en pleine réserve naturelle, et doit faire l'objet d'une convention de partenariat entre la Collectivité et la Réserve, avec le soutien de la Préfecture. L'idée pour la Collectivité est de disposer d'un endroit adapté pour les

activités scolaires de natation et pour la Réserve de bénéficier d'une subvention pendant trois ans. Le conseil exécutif a délibéré en ce sens le 24 septembre 2013 et a décidé d'allouer une subvention de 150 000 euros à la Réserve naturelle dans le cadre de cette convention, qui sera répartie sur trois exercices budgétaires, en 2013, 2014 et 2015.

## Mouillages: il faut respecter les consignes



À la fin de la saison touristique, les gardes de la Réserve ont fait un bilan plutôt négatif sur l'état des mouillages installés autour de Pinel, de Tintamare et du Rocher Créole, certains usagers ne respectant pas les limites de résistance pour tant gravées sur les bouées de surface, d'autres cisailant

les bouts avec leur hélice ou encore partageant un corps-morts avec d'autres bateaux. Onze de ces mouillages devenus inutilisables ont nécessité des travaux sous-marins pour leur remise en état. À Pinel, le poids de cinq corps-morts a été doublé, passant de 800 kilos à 1,6 tonne.

## Pinel cartographié

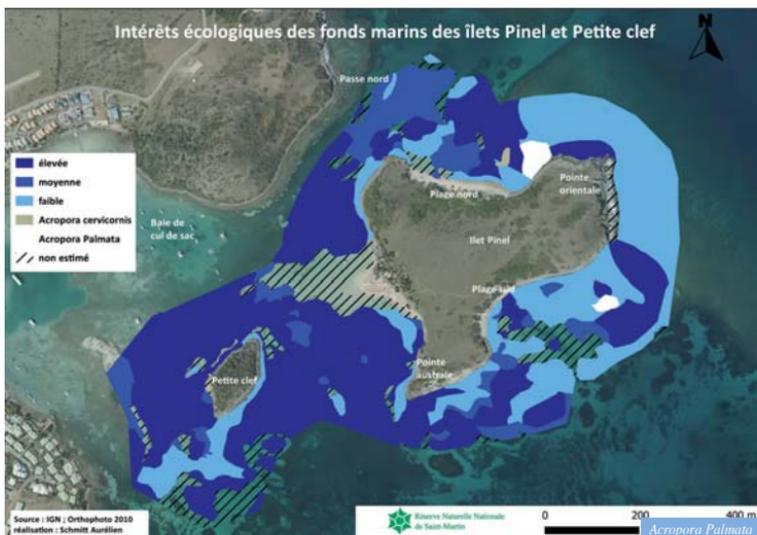
Même si la Réserve garde en permanence un œil sur son état de santé, l'îlet Pinel reste un site fragile. Très fréquenté et relativement proche de la côte, il n'est pas à l'abri d'une éventuelle pollution, tout particulièrement sur sa partie marine. Afin de faire un état des lieux précis des fonds marins tout autour de l'îlot, la Réserve naturelle a chargé Aurélien Schmitt de cartographier les communautés benthiques de Pinel, c'est à dire la couverture vivante des fonds marins (coraux, herbiers, algues...). Inscrit en Master 2 «Expertise et gestion de l'environnement littoral» à la faculté de Brest, l'étudiant a disposé de 6 mois, de mars à septembre 2013, pour accomplir sa mission, articulée sur trois volets :

- ▶ faire apparaître sur une carte les communautés benthiques autour de Pinel,
- ▶ définir leur état de santé,
- ▶ signaler sur la carte les espèces emblématiques, tel le corail corne d'élan «*Acropora palmata*».

Pour Julien Chalifour, chargé de mission scientifique, cette carte est un outil clé en main qui permet de visualiser les zo-



nes les plus dégradées mais aussi les espèces de grande valeur. Elle met en évidence l'état des fonds marins et permettra de déterminer quelles actions mettre en place pour une protection optimale de ces milieux naturels. Cette opération pourra être réitérée à plus ou moins long terme, afin d'observer les éventuelles évolutions de l'état de santé de ce site.



## Le renforcement de l'intégration régionale

# Agoa représenté par la Réserve à Saint-Martin

Créé en 2010 sur l'ensemble de la zone économique exclusive des Antilles françaises, le sanctuaire Agoa est dédié à la protection des mammifères marins. Grâce au soutien financier et technique de l'Agence des aires marines protégées (AAMP), le sanctuaire travaille notamment à développer la coopération par une politique de jumelage avec les sanctuaires existants ou en devenir dans la région et par la mise en œuvre de campagnes internationales de connaissance des mammifères marins et de

leurs habitats. Le 10 septembre 2013, la Réserve naturelle de Saint-Martin a signé une convention avec l'AAMP. Cette convention permet à la Réserve de représenter le sanctuaire auprès des autorités, de participer à la mise en œuvre des actions de gestion préconisées par l'AAMP, de contribuer à l'organisation de campagnes scientifiques en mer, d'assurer les relations avec les acteurs du milieu marin et enfin d'organiser de manière régulière un événement autour du sanctuaire.



## Renforcement de la coopération régionale

La signature le 11 juin 2013 d'une convention de partenariat avec le CAR-SPAW confirme la Réserve naturelle dans son axe de coopération régionale, inscrit dans le plan de gestion. Le CAR-SPAW est le Centre d'activités régional destiné à la mise en œuvre du protocole relatif aux espaces et à la vie sauvage spécialement protégés de la Caraïbe depuis le Golfe du Mexique jusqu'à la mer des Antilles. Ces actions sont menées sous l'égide du programme des Nations Unies pour l'environnement des Caraïbes. Cette

convention, accompagnée d'un financement, permet dès à présent à la Réserve de renforcer la coopération régionale avec les aires protégées des îles du nord des Petites Antilles, en partageant l'expertise des différents territoires en matière de protection des milieux naturels. Elle renforce par la même occasion le rôle et l'image de Saint-Martin en tant que centre d'excellence et de réflexion dans ce domaine. Trois ateliers de travail ont été mis en place grâce à cette convention (lire trois articles suivants).

## 3 jours d'échange sur le tourisme durable et les aires protégées

Trente millions de touristes se rendent chaque année dans la Caraïbe. Deux millions d'entre eux choisissent Saint-Martin, où l'industrie touristique se place à la première place, et ils sont estimés à 400 000 à fréquenter la Réserve naturelle. Sur ces espaces fragiles et souvent menacés, comment accueillir sans dénaturer? C'est ainsi que le tourisme durable a été l'objet d'une réflexion en profondeur, du 12 au 14 juin à l'hôtel Mercure de Saint-Martin, où Te Me Um et le CAR-SPAW avaient invité les gestionnaires des aires marines protégées environnantes. Co-organisateur de l'événement, la réserve naturelle de Saint-Martin était là, autour de la même table que les Marine Parks d'Anguilla et de Saint-Eustache, le Parc national de la Guadeloupe, la Réserve naturelle guadeloupéenne de Petite-Terre, l'antenne du Conservatoire du littoral de Martinique et la DEAL martiniquaise, ainsi que la Réserve

naturelle marine de La Réunion. La réglementation et l'accueil sur les sites, les différents partenariats mis en place avec les opérateurs touristiques sur chaque territoire, le marketing et les produits développés, les chartes et les écolabels sont les quatre sujets autour desquels les gestionnaires ont échangé, argumenté et débattu. Chacun est venu avec ses expériences et ses questions s'enrichir au contact des autres, l'objectif étant bien sûr d'améliorer les pratiques de gestion en s'inspirant de ce qui existe ailleurs. Par exemple, la Réserve naturelle de Petite-Terre, en Guadeloupe, s'est largement inspirée de la redevance de mouillage initialement mise en place par la Réserve de Saint-Martin, avec succès et grâce à un partenariat de confiance avec les usagers. Un recueil d'expériences bilingue a été réalisé, afin de partager avec les autres gestionnaires d'aires protégées le contenu de ces rencontres.



Les participants aux journées d'échange sur le tourisme durable

### Te Me Um et le CAR-SPAW, c'est quoi?

- ▶ L'objectif spécifique de Te Me Um est de renforcer les capacités des gestionnaires d'aires protégées d'outre-mer, localement au niveau de chaque collectivité mais aussi régionalement via une mise en réseau pour faciliter les échanges, comme ces trois journées d'échanges techniques sur le tourisme durable.
- ▶ Basé en Guadeloupe et financé par l'État français, le CAR-SPAW (Specially Protected Areas and Wildlife), Centre d'activités régional pour les espèces et les espaces spécialement protégés de la Caraïbe, a pour mission de mettre en œuvre le protocole SPAW relatif à la protection de la biodiversité marine et côtière dans la grande région Caraïbe, depuis le Golfe du Mexique jusqu'à la mer des Antilles. Ce protocole rassemble à ce jour 16 pays de la région.

## Libérer les baleines des filets dérivants

Du 12 au 14 novembre, en collaboration avec la Réserve, la Commission baleinière internationale (CBI) et le CAR-SPAW ont invité quinze pays de la Caraïbe à Saint-Martin, sur la thématique de la préservation des mammifères marins. La principale cause de mortalité des mammifères marins étant leur enchevêtrement dans des engins de pêche ou des cordages dérivants, une grande part de l'atelier a été consacrée aux techniques d'intervention les plus efficaces pour libérer les animaux. Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'un expert de la CBI parcourt le monde pour informer les personnes concernées, au travers d'une vidéo de présentation de ces techniques, mais aussi d'exercices en mer. À

Saint-Martin, quatre bateaux, dont celui de la SNSM, ont participé à l'atelier, au cours duquel les participants ont été sensibilisés à l'approche de l'animal, mais aussi au risque lié aux techniques de désenchevêtrement. Toute l'équipe de la Réserve naturelle de Saint-Martin a été formée à ces techniques, ainsi que l'équipage de la SNSM. La Réserve est à présent dotée d'un kit, financé par le CAR-SPAW et composé de grappins, de perches munies de couteaux, de casques de sécurité et de gilets de sauvetage. Une «Rescue Team» associant les gestionnaires d'aires marines protégées de la région a été créée, afin de répondre rapidement à de telles situations dans nos eaux.



Exercice en mer

## La Caraïbe menacée par la montée des eaux

Une douzaine de pays de la Caraïbe ont participé les 28 et 29 novembre à un atelier sur le changement climatique, organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le CAR-SPAW, en partenariat avec la Réserve, à l'hôtel Mercure. Des experts internationaux ont présenté l'impact du changement climatique sur les petits territoires insulaires de la Caraïbe, les plus optimistes annonçant une élévation du niveau de la mer d'un mètre, ce qui correspondrait à l'érosion moyenne de 150 mètres de côtes sur l'ensemble des littoraux ca-

ribéens. Cette perte d'espace s'accompagnerait d'un déplacement de population et aurait un impact majeur sur l'industrie hôtelière. Les experts et gestionnaires présents ont tous souligné l'importance de la préservation des écosystèmes côtiers et littoraux afin de lutter efficacement contre la montée des eaux. Deux élus locaux – René-Jean Duret et Jean-Philippe Richardson – ont été sensibilisés à cette menace, qu'il serait éventuellement bon de prendre en compte dans le Plan local d'urbanisme, en cours d'élaboration.

## RNF: accueillir sans dénaturer

Le congrès annuel des réserves naturelles de France (RNF) s'est tenu du 15 au 20 avril 2013, à Louan, près de Provins. La Réserve de Saint-Martin était représentée par Romain Renoux, accompagné de Julien Chalifour, responsable du pôle scientifique et de Franck Roncuzzi, responsable du pôle police de la nature. Comme les autres réserves d'outre-mer, où se concentre la plus grande richesse écologique de la France, la Réserve de Saint-Martin a présenté ses missions et les actions réalisées. La présence de la Réserve lors de ces rencontres annuelles apparaît également comme essentielle pour conforter et défendre ses budgets, qui apparaissent fragilisés dans un contexte budgétaire national difficile. Invité, le philosophe Alain Cugno a développé le paradoxe du petit et du grand dans le contexte des aires marines protégées: de petites surfaces et de petits budgets pour de petites équipes, mais

de grands enjeux, puisqu'il s'agit de la conservation de la vie et de la biodiversité de ces territoires. Romain Renoux, membre de la commission outre-mer, a noté qu'un nombre grandissant de réserves remplissait leur rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités en matière d'aménagement et de développement du territoire et confirme que la Réserve de Saint-Martin s'inscrit dans cette dynamique. Julien Chalifour a été nommé à la commission scientifique des réserves de France, où il est seul à représenter l'outre-mer. Franck Roncuzzi, référent outre-mer dans le groupe police pour la commission du personnel, participera en novembre 2013 à Paris à l'élaboration du document unique sur la santé au travail. Ce document, exigé par le ministère de l'Écologie, réglemente les conditions de travail et sera en vigueur dans toutes les réserves de France dès 2014.



# Échange de bonnes pratiques avec la Réunion

Le compagnonnage entre gestionnaires de sites naturels protégés permet à ces professionnels d'échanger sur leurs pratiques, de bénéficier de l'expérience de l'autre et de faire bénéficier l'autre de sa propre expérience. Ainsi, Soraya Issop Mamode, directrice du GIP - Réserve nationale marine de La Réunion, structure gestionnaire de la réserve naturelle nationale marine de la Réunion - et Yannick Clain, responsable de la Cellule Surveillance et Police de cette Réserve, ont été accueillis une semaine par la Réserve naturelle de Saint-Martin, début juin 2013, après avoir passé la semaine précédente dans la Réserve gadeloupéenne de Petite-Terre et de la Désirade. La gestion des aires marines protégées a été au coeur des échanges, ainsi que les protocoles mis en place pour faire respecter la réglementation par les usagers. La redevance sur les passagers maritimes, mise en place à Saint-Martin comme à Petite-Terre, a retenu toute l'attention de la directrice réunionnaise, qui par ces temps de restriction financière s'efforce d'augmenter la part de l'autofinancement dans son budget annuel. Pour sa part, la Réserve de La Réu-

nion a été agréée prestataire de formation professionnelle en 2011, ce qui lui permet de proposer des formations sur les récifs coralliens, le milieu marin réunionnais ou le littoral des côtes ouest de l'île, à un public intéressé par ces formations dans un cadre professionnel. En 2012, l'ensemble des commissaires enquêteurs de La Réunion a bénéficié d'une formation et en 2013, les vigies en charge de la surveillance pour la prévention du risque requins au sein des associations et de la ligue de surf ont été formées par la Réserve. Plusieurs communes sont aujourd'hui intéressées par cette formation liée au risque requins.



De gauche à droite : Soraya Issop Mamode, Béatrice Galdi (chargée de mission du Conservatoire du littoral), Yannick Clain et Julien Chalifour (RNN Saint-Martin)

## Saint-Martin à la Réunion

En septembre, Nicolas Maslach et Franck Roncuzzi se sont à leur tour rendus à la Réunion. Franck Roncuzzi a mis à profit son déplacement pour effectuer un compagnonnage avec la Réserve marine de La Réunion sur les aspects de police de la nature et de techniques de mouillages. Invité par la région Réunion et le Ministère de l'Économie, Nicolas Maslach a quant à lui participé à la conférence internationale du développement durable du tourisme dans les îles, mise en place par l'Organisation mondiale du tourisme et le gouvernement français. Le conservateur a présenté «sa» Réserve, ainsi qu'un exposé sur les effets du changement climatique dans les milieux insulaires à l'auditoire, parmi lequel de nombreux ministres et responsables du tourisme venus du monde entier.



Conférence internationale du développement durable du tourisme dans les îles



Le Cap Hornard © B. Cauvin

Étendue sur 3500 hectares et 5 communes, la Réserve marine de La Réunion est bordée par 40 kilomètres de linéaire côtier et emploie 15 personnes. 3500 espèces floristiques et faunistiques y ont été recensées, et l'inventaire continue! La Réserve fonctionne avec un budget de 1 020 000 €, proportionnel aux usages et équipements existants, cofinancé par l'État, la Région, le Département et 5 communes. Elle abrite 40 spots de surf, 58 spots de plongée, un éventail de sports nautiques (kayak, stand-up paddle...), des opérateurs d'excursion en mer et des pêcheurs, la pêche y étant autorisée, mais réglementée. Par comparaison, la Réserve de Saint-Martin couvre 3060 hectares, dont 2907 hectares en mer, emploie 7 personnes et a fonctionné en 2012 avec un budget de 420 000 €, 63% financés par l'État et 35% autofinancés.

## La Réserve suit les baleines en Martinique

La Réserve naturelle de Saint-Martin a participé à une campagne de suivi scientifique des mammifères marins, du 1er au 8 octobre, dans les eaux côtières de la Martinique. Cette mission, organisée par l'AAMP et le CAR-SPAW dans le sanctuaire Agoa, a permis de nombreuses observations visuelles et acoustiques de plusieurs espèces de ces grands animaux. À signaler, l'observation d'une baleine à bec de

Gervais, espèce rare, dans le canal de Sainte-Lucie. Ces campagnes permettent d'améliorer la connaissance sur la diversité des mammifères marins autour de nos îles, ainsi que leur répartition géographique, dans l'objectif de renforcer leur protection. Ces missions permettent également de former les gestionnaires d'aires marines protégées pour une meilleure connaissance et préservation de ces espèces.



Des élus locaux, l'Office de tourisme et des écovolontaires ont été invités à venir rejoindre les gestionnaires des aires marines protégées de Sint Maarten, Saint-Barth, Anguilla, Saba et Saint-Eustache.

Romain Renoux a participé à la campagne de suivi scientifique en Martinique

## Les gestionnaires d'AMP à Porquerolles

Nicolas Maslach, Julien Chalifour, Romain Renoux et Franck Roncuzzi étaient invités au Forum des gestionnaires d'aires marines protégées, qui s'est déroulé à Porquerolles du 16 au 18 octobre. Le parc national de Port-Cros a célébré son cinquantenaire au cours de ces trois jours d'échange, consacré entre autres à la gestion des activités sportives, un sujet qui a particulièrement intéressé Franck Roncuzzi, responsable du pôle technique et police de la nature. Un atelier dédié à la gestion des événements catastrophiques a retenu toute l'attention de la Réserve, qui avait géré le crash

d'un avion dans ses eaux en 2012. Les autres points abordés furent le statut des réserves halieutiques, les stratégies scientifiques à long terme, l'évolution de la gestion des sites Natura 2000, la gestion et le suivi de la fréquentation. Ce rendez-vous annuel permet à l'ensemble des gestionnaires d'AMP de se rencontrer et d'échanger sur de problématiques communes et sur les solutions mis en œuvre par chacun.



## IMPAC 3

# Un rendez-vous à ne pas manquer

Nicolas Maslach, Julien Chalifour, Romain Renoux et Franck Roncuzzi ont participé à IMPAC 3, qui se tenait pour la première fois en France, du 21 au 26 octobre, sur le magnifique site du Palais du Pharo, à Marseille. Tous les quatre ans, cet événement est le traditionnel rendez-vous des gestionnaires d'aires marines protégées

du monde entier, qui peuvent échanger en participant à des dizaines d'ateliers spécialisés. IMPAC 3 représente pour notre pays une chance de mettre en avant les politiques françaises de préservation des milieux marins et des différents outils existants, dont fait partie la Réserve naturelle de Saint-Martin.



IMPAC 3 a eu lieu cette année à Marseille

## La Réserve s'affiche à Corpus Christi

La 66ème conférence annuelle du «Gulf and Caribbean Fisheries Institute» (GCFI) s'est tenue du 4 au 8 novembre à Corpus Christi, au Texas. Romain Renoux et Julien Chalifour y ont rencontré les autres gestionnaires d'aires marines protégées de la Caraïbe et leur ont présenté l'inventaire réalisé en avril 2012 au cours d'une mission scientifique qui a permis d'identifier 818 espèces de crustacés, d'échinodermes et de mollusques dans les eaux de la Réserve. Cette présentation s'inscrit dans la continuité du comité consultatif d'avril 2013, qui avait demandé à la Réserve d'assurer la diffusion de ces résultats auprès des gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) dans toute la Caraïbe, afin de mettre en avant l'extraordinaire biodiversité de Saint-Martin à l'échelle régionale. L'inquiétante invasion du poisson-lion a fait l'objet de plusieurs interventions et la mise en place d'un programme de mentorat



Julien Chalifour à la conférence du GCFI devant l'affiche présentant les 818 espèces de Saint-Martin

a été décidée entre les gestionnaires d'AMP. À noter : le rappel du CAR-SPAW, qui a insisté sur la vigilance qui serait portée sur l'évolution de la qualité et de la gestion des espaces bénéficiant du label SPAW, – comme c'est le cas des étangs propriété du Conservatoire du littoral à Saint-Martin – qui risquent le déclassement si les pollutions «accidentelles» venaient à devenir un peu trop récurrentes.

# Revue de presse ■ ■ ■

## Les oiseaux sont dans Zing

Les oiseaux de la Réserve et les étangs de Saint-Martin dans Zing, le magazine en vol de la LIAT.



## Saint-Martin à l'honneur à La Réunion

La presse réunionnaise s'est faite l'écho de la Réserve naturelle de Saint-Martin et de ses bonnes pratiques à l'occasion de la participation de Nicolas Maslach à la conférence internationale du développement durable du tourisme et du compagnonage de Franck Roncuzzi à la Réserve marine de La Réunion.

### SOCIÉTÉ

#### Réserve marine : l'exemple de Saint-Martin

90 Image | C3canoo.com | publié le 14 septembre 2013 | 09:09



Les responsables de la réserve marine de Saint-Martin (Antilles) sont actuellement en mission sur l'île. L'occasion de comparer leur gestion avec celle de la réserve marine de la Réunion. Les ressemblances sont frappantes et Saint-Martin apparaît clairement comme un exemple de réussite.

Nicolas Maslach dirige la Réserve naturelle nationale de Saint-Martin aux Antilles. Franck Roncuzzi en est, lui, le responsable du pôle police. Tous deux sont actuellement à la Réunion où ils viennent de participer à la conférence du tourisme durable. Et les deux hommes profitent de leur passage pour partager leur expérience avec l'équipe de notre Réserve nationale marine. Deux espaces éloignés géographiquement mais qui partagent un grand

# Bravo à Îles Caraïbes Magazine

Dans l'édition d'été des Îles Caraïbes Magazine, la Réserve naturelle a fait l'objet d'un bel article signé par Aurélien Brusini, également auteur de magnifiques photos mettant en valeur la faune et la flore de cet espace protégé.



## La Réserve dans Discover...

Afin de valoriser la qualité du travail de ses partenaires opérateurs commerciaux, mais aussi pour mieux se faire connaître des touristes venus du monde entier, la Réserve dispose d'un espace privilégié dans le dernier Discover. Le visuel oriente le lecteur vers le site internet de la Réserve – <http://reservenaturelle-saint-martin.com/> - où sont répertoriés tous les partenaires travaillant en accord avec les objectifs de la Réserve.



 Réserve Naturelle  
de Saint-Martin

Vivez des moments de pleine nature dans un espace protégé, avec les Partenaires de la Réserve.  
*Enjoy unforgettable moments of nature in a natural and authentic environment with the partners of the Nature Reserve of St.Martin.*

 Société Partenaire  
Réserve Naturelle de Saint-Martin

[www.reservenaturelle-saint-martin.com](http://www.reservenaturelle-saint-martin.com)

# ... et dans Turquoise

Comme chaque année, le guide Turquoise, publié par l'association des professionnels de la mer MétiMer, consacre plus d'une vingtaine de pages à la Réserve naturelle et au sanctuaire Agoa. Tiré à 40 000 exemplaires, Turquoise est disponible dans les marinas de l'île et dans les hôtels.



**Réserve Naturelle de Saint-Martin**

Vivez des moments de pleine nature dans un espace protégé avec les partenaires de la Réserve.

Enjoy unforgettable moments in a natural and authentic environment with the partners of the Nature Reserve of Saint-Martin.

**Réserve naturelle de Saint-Martin**

**Réglementation**  
Regulations

400 000 personnes visitent la Réserve chaque année et les visiteurs qui ne respectent pas les règles de la réglementation risquent de compromettre la gestion naturelle par l'action et l'exercice. Merci de respecter la Nature et le bien de la réserve et de ses habitants.

400 000 visitors come to the Reserve every year and the visitors who do not respect the rules and regulations risk compromising the natural heritage by their actions. Please respect the nature's well-being and the well-being of the Reserve's inhabitants.

Ne choisissez pas la compagnie. Ne faites pas de la Réserve votre lieu de vacances. Ne faites pas de la Réserve votre lieu de vacances. Ne faites pas de la Réserve votre lieu de vacances.

Do not choose your company. Do not make the Reserve your holiday destination. Do not make the Reserve your holiday destination.



**Réserve naturelle de Saint-Martin**

**Je contribue à la protection de la Réserve!**

La protection de l'environnement est un enjeu majeur de notre société. En participant à la protection de la Réserve, vous contribuez à la préservation de notre patrimoine naturel et à la préservation de la biodiversité.

Environmental protection is a major challenge for our society. By participating in the protection of the Reserve, you contribute to the preservation of our natural heritage and to the preservation of biodiversity.

**Réserve naturelle de Saint-Martin**

**edito**

Il n'est pas facile de définir ce qu'est la nature. C'est un concept qui évolue au fil du temps et qui varie d'une culture à l'autre. La nature est ce qui nous entoure et ce qui nous fait vivre. Elle est à la fois un patrimoine et un défi.

It is not easy to define what nature is. It is a concept that evolves over time and varies from one culture to another. Nature is what surrounds us and what makes us live. It is both a heritage and a challenge.

**Réserve naturelle de Saint-Martin**

**Les oiseaux**  
Birds

Quatre espèces d'oiseaux sont présentes dans la Réserve : le grand frigate, le grand frigate, le grand frigate, le grand frigate.

Four species of birds are present in the Reserve: the great frigate, the great frigate, the great frigate, the great frigate.

**Réserve naturelle de Saint-Martin**

**I take part in the protection of the Réserve!**

En participant à la protection de la Réserve, vous contribuez à la préservation de notre patrimoine naturel et à la préservation de la biodiversité.

By participating in the protection of the Reserve, you contribute to the preservation of our natural heritage and to the preservation of biodiversity.



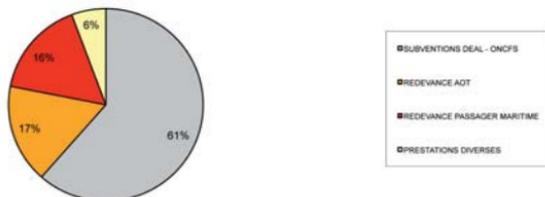
# Rapport financier ■ ■ ■

**ASSOCIATION DE LA RESERVE NATURELLE DE ST-MARTIN**  
**RAPPORT FINANCIER PROVISOIRE 2013**

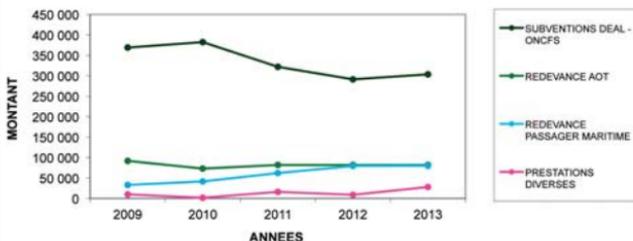
**REPARTITION DES RECETTES 2013**

	2009	2010	2011	2012	2013	EVOLUTION 2012 - 2013
SUBVENTIONS DEAL - ONCFS	369 000	382 289	321 890	291 336	303 452	4,16%
REDEVANCE AOT	91 974	72 920	81 971	81 971	81 971	0,00%
REDEVANCE PASSAGER MARITIME	32 984	41 784	62 250	79 591	80 000	0,51%
PRESTATIONS DIVERSES	9 918	1 649	16 091	16 091	8 931	214,90%
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>503 876</b>	<b>498 642</b>	<b>482 201</b>	<b>461 830</b>	<b>493 548</b>	<b>6,87%</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT SUR RECETTES TOTALES</b>	<b>27%</b>	<b>23%</b>	<b>33%</b>	<b>37%</b>	<b>39%</b>	

**REPARTITION DES RECETTES 2013**



**EVOLUTION DES 5 DERNIERES ANNEES**

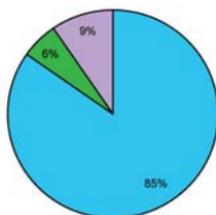


## ASSOCIATION DE LA RESERVE NATURELLE DE ST-MARTIN RAPPORT FINANCIER PROVISoire 2013

### REPARTITION DES DEPENSES 2013

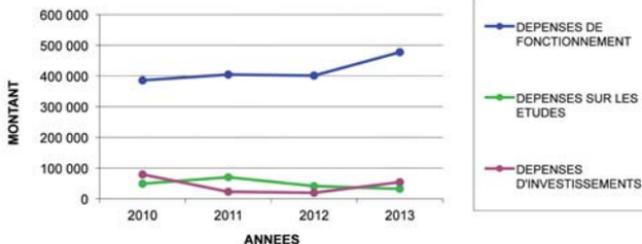
	2010	2011	2012	2013	EVOLUTION 2012 - 2013
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	385 802	404 684	400 885	477 315	19,07%
DEPENSES SUR LES ETUDES	49 237	70 353	41 020	32 080	-21,79%
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	79 302	22 668	19 456	53 974	177,42%
<b>DEPENSES TOTALES 2011</b>	<b>514 341</b>	<b>497 705</b>	<b>461 361</b>	<b>563 369</b>	<b>-10,30%</b>

### REPARTITION DES DEPENSES 2013



- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
- DEPENSES SUR LES ETUDES
- DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

### EVOLUTION DES 4 DERNIERES ANNEES



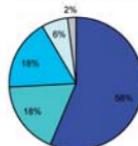
## ASSOCIATION DE LA RESERVE NATURELLE DE ST-MARTIN

### REALISE PROVISoire - FONCTIONNEMENT 2013

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013

SUBVENTION DIREN	258 189
REDEVANCE AOT	81 971
TAXES PASSAGER MARITIME	80 000
PRESTATIONS DIVERSES	29 249
SUBVENTION CDL	9 376
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 2013</b>	<b>458 785</b>

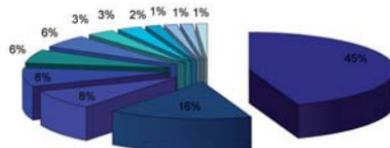
#### REPARTITION RECETTES DE FONCTIONNEMENT



#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013

SALAIRES ET INDEMNITES	212 624	44,55%
CHARGES SOCIALES	76 292	15,98%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	40 000	8,38%
LOCATIONS IMMOBILIERES	38 957	8,15%
VOYAGES ET DEPLACEMENTS - MISSIONS - RESTAU	28 630	6,00%
ACHATS FOURN-PETIT MAT-ENTRETIEN	26 299	5,51%
ENTRETIEN BUREAU-RESERVE-MATERIELS	14 446	3,03%
EAU - EDF - ESSENCE	12 861	2,69%
FRAIS POSTAUX - TELECOM - INTERNET - BANCAIRES	8 106	1,70%
HONORAIRES - FRAIS ACTE	6 842	1,39%
ANNONCES & INSERTIONS - JOURNAL	6 512	1,36%
ASSURANCES	5 946	1,25%
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2013</b>	<b>477 315</b>	<b>100,00%</b>

#### CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2013



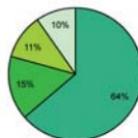
## ASSOCIATION DE LA RESERVE NATURELLE DE ST-MARTIN

### REALISE PROVISOIRE - ETUDES 2013

#### RECETTES ETUDES 2013

SUBVENTION DEAL SUR LES ETUDES	22 148
SUBVENTIONS AUTRES	3 424
REPORT SUBVENTION AAMP	3 831
SUBVENTION ONCFS TORTUES MARINES	3 360
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>34 763</b>

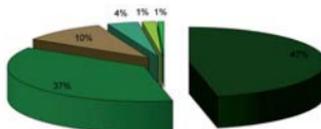
#### REPARTITION DES SUBVENTIONS SUR LES ETUDES



#### DEPENSES ETUDES 2013

SUIVI BENTHOS HERBIERS	14 973
ETUDES IMPACT RATS ET AUT NUISIBLES	11 960
SUIVI DES TORTUES MARINES	3 217
SUIVI / EVALUATION MAMMIFERES MARINS	1 177
LUTTE CONTRE PTEROS VOLITANS	520
REINTRODUCTION DE L'IGUANE	233
<b>TOTAL DEPENSES ETUDES</b>	<b>32 080</b>

#### REPARTITION DES DEPENSES SUR LES ETUDES



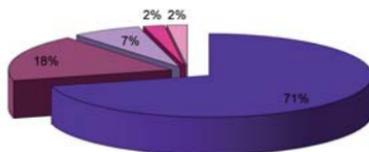
## ASSOCIATION DE LA RESERVE NATURELLE DE ST-MARTIN REALISE PROVISOIRE - INVESTISSEMENTS 2013

### DEPENSES INVESTISSEMENTS 2013

INVESTISSEMENTS LIES AU BATEAU	38 246
INVESTISSEMENT EN VEHICULE	9 804
INVESTISSEMENTS EN MATERIELS DE BUREAU	3 696
INVESTISSEMENTS EN MOBILIERS	1 138
INVESTISSEMENT EN MATERIELS RESERVE	1 090

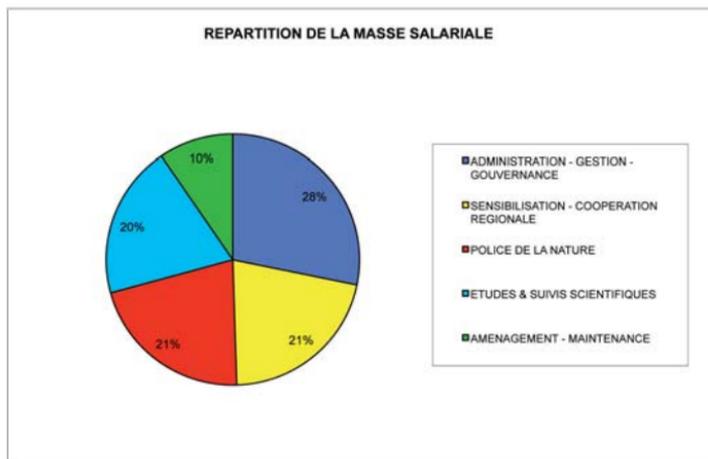
53 974

### REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS



**ASSOCIATION DE LA RESERVE NATURELLE DE ST-MARTIN**  
**RAPPORT FINANCIER PROVISOIRE 2013**

**REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2013**



POSTES	MONTANT
ADMINISTRATION - GESTION - GOUVERNANCE	69 362
SENSIBILISATION - COOPERATION REGIONALE	52 326
POLICE DE LA NATURE	52 195
ETUDES & SUIVIS SCIENTIFIQUES	48 499
AMENAGEMENT - MAINTENANCE	23 428
<b>TOTAL</b>	<b>245 810</b>